

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3756 du Mardi 9 Janvier 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse: Diocèse de Pointe-Noire

Notre-Dame de l'Assomption de Pointe-Noire



L'architecture de l'église Notre-Dame de l'Assomption. (P.9)

Grands moments de 2017

La visite du Cardinal Pietro Parolin à Brazzaville, l'apogée des souvenirs

(P.8)

Conférence Episcopale du Congo

AVIS DE REUNION

A toutes les Commissions Episcopales,

Le Secrétaire Général de la Conférence Episcopale du Congo (CEC) invite tous les Responsables des Commissions Episcopales à prendre part à la réunion du mardi 9 janvier 2018 à 15h30, au CIO, conformément à notre programme annuel. La présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Brazzaville, le 8 Janvier 2018

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire Général de la CEC

Budget de l'Etat exercice 2018

Calixte Ganongo a présenté la copie du Gouvernement devant les parlementaires

(P.3)

Université Marien Ngouabi de Brazzaville

La grève générale du personnel suspendue



Un bâtiment de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (P.3)

Editorial

Corrompus - corrupteurs

(P.3)

Afrique

Que sont devenus les présidents en exil?

(P.7)

HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 Unité de Coordination du Projet
 Courriel: pstatcongo@gmail.com

N° Avis: AMI N°01/PSTAT MANIFESTATION D'INTERET/DMI/C/18
 Financement IDA 5500 CG

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

«Pour le recrutement d'un consultant individuel international spécialiste du Système d'interview assisté par ordinateur (CAPI)».

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «Recrutement d'un consultant individuel international spécialiste du système d'interview assisté par ordinateur (CAPI)».

2. L'objectif de la mission confiée au consultant spécialiste CAPI est de contribuer à la mise en œuvre efficace du programme national de recensements et d'enquêtes.

Spécifiquement, il s'agira de:

- Développer, en étroite collaboration avec les sections «Méthodologie», «Traitement» et «Analyse» des équipes techniques, tous les programmes informatiques nécessaires à la réalisation des enquêtes et recensements;

- Contribuer à la finalisation des divers programmes informatiques;

- Participer à la supervision technique des opérations de terrain y compris le recrutement et la formation du personnel de collecte;

- Garantir le bon déroulement des ateliers d'apurement des données et de rédaction des principaux rapports d'analyse des données;

- Proposer le guide méthodologique de conception et mise en œuvre des différents programmes informatiques;

- Former au moins trente (30) cadres de l'INS, des services statistiques sectoriels et des facultés et centres de recherche partenaires du PSTAT en conception et mise en œuvre des différents programmes informatiques;

- Répondre aux demandes techniques ad hoc du PSTAT et à celles des équipes des enquêtes et recensements au cours de la mise en œuvre des plans opérationnels CAPI.

3. Sous l'autorité directe du Coordonnateur du PSTAT et dans le cadre strict du plan d'implémentation des activités appuyées par PSTAT, le consultant spécialiste CAPI aura pour principales tâches:

- Le soutien en la matière aux équipes nationales en charge de la conception et de l'exécution des enquêtes et recensements;

- L'évaluation de la qualité des programmes informatiques déjà disponibles;

- L'appui à l'institution d'un dispositif flexible d'amendement et de finalisation des programmes informatiques de façon à garantir la conduite à bon port et dans les délais des enquêtes et recensements programmés.

4. Le profil du consultant:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (minimum Bac + 5) en technologies de l'information, en statistique, en démographie ou dans tout autre domaine technique connexe possédant une expertise particulière en matière de gestion et de traitement des données;

- Justifier de dix (10) années minimum d'expérience dans le traitement des données;

- Avoir été le Spécialiste en traitement des données pour au moins une enquête d'envergure nationale avec l'utilisation des tablettes PC (système d'interview assisté par ordinateur (CAPI));

- Avoir réalisé au moins une mission similaire dans les pays subsahariens;

- Avoir une connaissance approfondie des logiciels CPro version CAPI, SPSS et STATA;

- Avoir une très bonne capacité d'expression et de rédaction en français.

5. Dossier de candidature

L'Unité de Coordination du Projet invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé à jour démontrant les **qualifications et aptitudes requises** pour la mission avec indication d'au moins trois (3) personnes de référence, une méthodologie de mise en œuvre de la 1^{ère} mission avec un chronogramme indicatif des activités, des preuves **documentées des qualifications et les références/attestations** d'au moins une mission couvrant globalement l'ensemble des aspects décrits dans les présents termes de référence.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de 251 Homme/jours (H/j) répartis en 18 missions de courtes durées à raison de 3 missions en 2018 et de 5 missions chaque année de 2019 à 2021.

7. Méthodologie de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec le règlement de passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la dite mission tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi à l'adresse ci-dessous.

9. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original ou par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 janvier 2018 à 16 heures et porter clairement la mention «Consultant individuel international spécialiste du Système d'interview assisté par ordinateur (CAPI)».

A l'attention du Coordonnateur
 PROJET DE RENFORCEMENT
 DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 UNITE DE COORDINATION
 DU PROJET, À BRAZZAVILLE,
 DERRIÈRE L'AMBASSADE
 DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE
 AU CONGO, BLOC1,
 PARCELLE 70/59 BIS,
 ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
 Tél: +242 22 613 31 08
 E-mail: pstatcongo@gmail.com

Budget de l'Etat exercice 2018

Calixte Ganongo a présenté la copie du Gouvernement devant les parlementaires

Le ministre des Finances et du budget, Calixte Ganongo, a présenté, les 6 et 8 janvier 2018, devant les deux chambres du Parlement, le projet de loi de finances exercice 2018, élaboré dans un contexte marqué, au plan international, par la généralisation de l'accélération de la croissance mondiale attendue en 2017. Il est arrêté, en ressources à 1.602 milliards 619 millions de F.CFA, et en charges à 1.383 milliards 619 millions de F. CFA. «Il présente un excédent budgétaire prévisionnel de 219 milliards de F.CFA», a-t-il dit. En même temps, il a rassuré les parlementaires que l'activité économique du Congo devrait sortir de la récession, en s'établissant à 0,7%, après la chute enregistrée en 2016 (-2,8%) et qui devrait être plus important en 2017 (-4,6%).

Le ministre a commencé par justifier le retard avec lequel le Gouvernement a déposé au parlement le projet de loi de finances exercice 2018. Retard que Calixte Ganongo a imputé par la nécessité de disposer d'un cadrage macroéconomique conjoint avec les services du Fonds monétaire international (FMI), en vue de conclure un programme économique et financier pour le pays. «Ce cadrage a servi de base d'élaboration de ce projet de loi de finances qui prend en compte les principales conclusions arrêtées au cours de la dernière mission du FMI», a expliqué le ministre. Ensuite, Calixte Ganongo a circonscrit le contexte par lequel ce budget est préparé. Un contexte marqué au plan international, selon lui, par la généralisation de l'accélération de la croissance mondiale attendue en 2017, «bien qu'elle reste timide dans beaucoup de pays avancés», a-t-il indiqué. Dans la zone CEMAC, cette croissance peine encore à prendre de l'envol à cause de l'ampleur des chocs que les Etats membres, en majorité producteurs de pétrole, ont enregistré depuis quelques années et du retard dans la mise en œuvre des mesures visant la résorption des déséquilibres macroéconomiques et la soutenabilité budgétaire. La croissance des pays de la CEMAC révisée en 2017 à 0,5% devrait rester timorée en 2018 à 1,6%, a précisé le ministre. Au plan national, Calixte Ganongo a fixé l'attention des parlementaires sur le cadre macroéconomique national qui a servi de base à l'élaboration des prévisions budgétaires de l'année 2018. Selon lui, l'activité économique du Congo devrait sortir de la récession, en s'établissant à 0,7%, après la chute enregistrée en 2016 (-2,8%) et qui devrait être plus importante en 2017 (-4,6%). Ce frémissement résulterait de la montée en puissance du champ pétrolier Moho-Nord, avec une production attendue autour de 100 mille barils/jour, pendant que la croissance du secteur non pétrolier demeurerait négative en 2018, avec un taux estimé à -6,3%, contre -9,2% en 2017 et -3,2% en 2016», a fait constater le ministre des Finances. Le taux d'inflation se situera en 2018 à 0,9%. «Bien en-deçà de la norme communautaire de 3%», a reconnu Calixte Ganongo, qui pense que les pressions inflationnistes seraient maîtrisées, grâce à la poursuite des mesures de stabilisation

amorcées depuis 2015. «Les échanges avec le reste du monde devraient être marqués par un compte des transactions courantes légèrement excédentaire qui représenterait 1,2% du PIB, contre -13,4% et -7,4%, respectivement en 2017 et 2016, ainsi que par une persistance du déficit du compte de capital et des opérations financières», a-t-il dit. En matière des finances publiques, le ministre a fait remarquer que la gestion prudente des dépenses publiques et le regain de la croissance économique en 2018 se refléteraient au plan budgétaire par une amélioration du solde primaire hors pétrole qui se situerait à -6,4% du PIB global, contre -23,4% en 2017 et -24% en 2016. Le solde primaire serait positif après plus de quatre années de déficit, il représenterait 7,1% du PIB global. Le niveau de l'amortissement de la dette extérieure due cette année a considérablement augmenté, passant à 604 milliards de francs CFA en 2018», a révélé le Calixte Ganongo. Pour le ministre des Finances, cette situation exige «une stratégie efficace de gestion de la dette, à cause de son niveau élevé qui pose aujourd'hui le problème de sa soutenabilité». L'économie congolaise continue, selon ce qui ressort des négociations avec le FMI, de subir les contrecoups de la baisse du prix de pétrole, malgré les mesures prises par le Gouvernement depuis 2015 pour réduire les déséquilibres nés de la dégradation de la situation financière. De façon générale, il a été relevé, entre autres: une accumulation des arriérés intérieurs et extérieurs de la dette, qui met en péril l'activité économique, une baisse des réserves de change fragilisant la position extérieure du Congo. Face à la crise économique et financière que traverse le pays, le Gouvernement a amorcé des mesures d'ajustement interne. A l'évidence, «la politique budgétaire de l'année 2018 sera consacrée à la stabilisation, en vue de préparer les conditions de la relance de l'économie qui aura pour axes principaux, le rétablissement de la viabilité budgétaire, la soutenabilité de la dette à moyen terme et l'exécution du programme de société du président de la République, "La marche vers le développement"», a déclaré Calixte Ganongo, qui a fait savoir qu'un ensemble de réformes structurelles sera mis en œuvre pour assurer la gouvernance, restaurer la disci-



Calixte Ganongo.

pline budgétaire et renforcer la gestion des finances publiques, dans le cadre des mesures hardies que doit prendre le Gouvernement en vue de renforcer la gouvernance dans la gestion des finances publiques. Proposées à la somme de 1.522 milliards 629 millions de francs CFA, contre 1.243 milliards 300 millions de francs CFA, en 2017, les prévisions des ressources budgétaires de l'année 2018 sont en augmentation de 279 milliards 329 millions de francs CFA, soit 22,47%. Les prévisions fiscales, quant à elles, s'élèvent à 737 milliards 934 millions de F. CFA, contre 769 milliards de F. CFA, en 2017, soit une diminution de 31 milliards 066 millions de F. CFA (-4,04%); les impôts et taxes intérieures (621 milliards 434 millions de F. CFA, contre 653 milliards de F. CFA, en 2017, soit une diminution de 31 milliards 566 millions de F. CFA); les droits et taxes de douane (116 milliards 500 millions de F. CFA; les dons, legs et fonds de concours sont prévus à hauteur de 29 milliards 200 millions de F. CFA, en baisse de 15 milliards 800 millions de F. CFA, contre 45 milliards de F. CFA en 2017. Les autres recettes sont estimées à 755 milliards 495 millions de F. CFA, contre 429 milliards 300 millions de F. CFA, en 2017, soit une augmentation de 75,98%. Une fois de plus, les recettes pétrolières seront les plus importantes: 749 milliards 200 millions F. CFA, contre 391 milliards 300 millions de F. CFA, en 2017, soit une augmentation de 357 milliards 900 millions de F. CFA (+91,49%) avec comme hypothèses: production: 117 millions de barils. Le prix du baril de brut congolais fixé à 60 dollars américain et un taux de change à 566,7 F. CFA. Par ailleurs, les droits et frais administratifs sont ramenés à 2 milliards 995 millions de F. CFA, soit une baisse de 9 milliards 005 millions de F. CFA (-75,04%). En outre, les intérêts des prêts sont prévus à 3 milliards 300 millions de F. CFA, contre 11 milliards de F. CFA, en 2017, soit une diminution de 7 milliards de F. CFA (-70,00%). Par contre, les prévisions des dépenses budgétaires s'élèvent à 1.303 milliards 629 millions de F. CFA, contre 1.498 milliards 908 millions de F. CFA (-13,01%); les charges financières de la dette (146 milliards de F. CFA, contre 89 milliards de F. CFA en 2017, soit une hausse de 57 milliards de F. CFA (+64,04%); la masse sala-

riaire à 364 milliards 500 millions de F. CFA, contre 410 milliards de F. CFA, en 2017, soit une baisse de 45 milliards 500 millions de F. CFA (-11,10%) que le ministre a justifié par une meilleure maîtrise des effectifs et de certains éléments de rémunération des agents de l'Etat. Quant aux dépenses des biens et services, elles passent à 172 milliards 300 millions de F. CFA, contre 205 milliards de F. CFA, en 2017, soit une baisse de 32 milliards 700 millions de F. CFA (-15,95%). Par contre, les dépenses de transferts connaissent une légère augmentation de 829 millions de F. CFA (+0,26%), en passant de 322 milliards de F. CFA, en 2017 à 322 milliards 829 millions de F. CFA en 2018. En forte baisse par rapport à l'année 2017, les dépenses d'investissement passent à 264 milliards de F. CFA, contre 437 milliards 537 millions de F. CFA en 2017, soit -39,66%. Les autres dépenses (anciennes charges commune s) se situent à 34 milliards de F. CFA. Par contre, les budgets annexes sont équilibrés en ressources et en charges à la somme de 11 milliards 761 millions de F. CFA, contre 3 milliards 811 millions de F. CFA, en 2017, soit une hausse de 7 milliards 950 millions de F. CFA (+208,61%) qui se justifie, selon le ministre, par la prise en compte de certaines administrations publiques non dotées de la personnalité

(Suite en page 4)

Université Marien Nguabi de Brazzaville

La grève générale du personnel suspendue

Pour n'avoir pas obtenu satisfaction des revendications concernant, entre autres, le paiement de trois mois d'arriérés de salaires et la subvention allouée par l'Etat, le personnel enseignant et non-enseignant de l'Université Marien Nguabi a décidé de déclencher une grève générale illimitée, à partir du vendredi 1er septembre 2017.

Un peu plus de trois mois après, la Coordination du collège intersyndical de l'Université Marien Nguabi a mis un peu d'eau dans son vin. Réunie en assemblée générale le 6 janvier, dans l'Amphithéâtre des Humanités du Complexe universitaire Bayardelle à Brazzaville, elle a décidé, en effet, de rouvrir les portes de l'alma mater du Congo et appelle l'ensemble des travailleurs à la reprise effective du service, à compter du lundi 8 janvier. Mais

Editorial

Corrompus - corrupteurs

Ainsi donc l'heure est à la lutte contre la corruption. Depuis le dernier discours du Président de la République sur l'état de la Nation, une partie du Congo donne l'impression de découvrir seulement maintenant la corruption et la nécessité de la combattre. Une partie: c'est-à-dire le gouvernement, qui se drape dans «la gouvernance» pour en parler sans en parler. Une partie: c'est-à-dire les hauts-cadres des administrations que nous savons au cœur des mille et un trafics qui nous rendent la vie difficile: douanes, hôpitaux, la police, les impôts, la justice...

Une partie: c'est-à-dire toi et moi, qui payons et proposons de payer pour un résultat que nous devrions obtenir en principe que par notre seul mérite.

C'est nous tous, qui cherchons à faire entrer notre enfant dans la Fonction publique, en payant ce que nous ne devrions pas «à la personne qui connaît la personne»...

C'est nous qui savons tout cela et continuons de nous taire, mais de perpétuer des pratiques nuisibles que nous avons fini de ranger dans la boîte à cancan. «Bof! Il a volé; il n'est pas le premier!».

Alors puisque tout le monde est concerné; tout le monde est corrompu et corrupteur à son heure qui, le premier, commencera à amorcer le pas en moins? D'où naîtra la scintille vertueuse qui irradiera toute la nation, du nord au sud, pour que le Bien soit encouragé et que le Mal honni par tous?

Le Congolais semble sans grande illusion sur la question. Il est convaincu que si la justice doit effectivement frapper, il n'est pas certain qu'elle le fasse dans une grande ampleur pour suffisamment frapper les esprits. Tout le monde, estime l'homme de la rue, se tient par la barbichette, et les quelques lampistes qui seraient éventuellement ébloués pourraient vivre leur sanction pourtant justifiée comme une injustice, tant les ramifications des réseaux du 10% s'enfoncent profond dans la nation.

Une chose reste certaine toutefois: il nous faudra bien engager la guerre contre la corruption. Et comme elle nous concerne tous, il s'agira d'engager la guerre contre nous-mêmes. Or il n'y a pas combat plus incertain que celui qui commence dans ses propres rangs: il court le risque de s'ensabler ou de mécontenter même ceux qui devraient en être les bénéficiaires.

L'écrivain Amadou Kourouma nous présente un personnage de son roman, Le Soleil des indépendances, qui, devant les difficultés des premiers mois de l'indépendance, se demande: «C'est quand, la fin de l'indépendance?». Mal engagée, la lutte contre la corruption pourrait donner l'impression d'un gadget, s'imposant en plus avec le désagrément de perturber la traditionnelle «petite entente entre nous» qui sait si bien régler nos problèmes au quotidien.

Albert S. MIANZOUKOUTA

elle exige le paiement d'un mois de salaire toutes les fois que les fonctionnaires sont payés. Et demande la poursuite des négociations avec le Gouvernement en vue de la signature d'un Protocole d'accord devant encadrer les revendications syndicales non encore satisfaites, courant janvier 2018.

1. Au déclenchement de la grève, le nombre de mois de salaires impayés était de trois; aujourd'hui, il est passé à quatre;

2. A ce jour, les heures complémentaires, de surveillance, d'encadrement des thèses et mémoires dues sont de 50% pour l'année 2015-2016 et de 100% pour l'année 2016-2017.

Dans l'intérêt supérieur de la Nation, l'Assemblée générale des Syndicalistes:

1. décide de la suspension de la grève et appelle l'ensemble des travailleurs à la reprise effective du service à compter du lundi, 8 janvier 2018, à 7 heures 00;

2. exige le paiement d'un mois de salaire toutes les fois que les fonctionnaires sont payés. Par ailleurs, l'Assemblée générale des Syndicalistes donne mandat à sa Coordination de poursuivre les négociations en vue de la signature d'un Protocole d'accord devant encadrer les revendications syndicales non encore satisfaites, courant janvier 2018», précise la déclaration de cette Assemblée générale.

La Coordination du collège intersyndical de l'Université Marien Nguabi est composée de trois syndicats: le Syndicat national de l'université (SYNALU), le Syndicat du personnel non enseignant du supérieur (SYPENES) et le Syndicat des enseignants du supérieur (SYNESUP).

V.C.Y.

MIISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE
DIRECTION GENERALE
CELULLE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/MSP/CHUB/DG/CGMP

«Fourniture des équipements de laboratoire, des réactifs et de la Maintenance des équipements du Centre Hospitalier ET Universitaire de Brazzaville»

1. Le Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville se propose, au titre du Contrat de Partenariat Public-Privé, de recruter des sociétés chargées d'assurer la fourniture en leasing des équipements de laboratoire, de réparer les équipements en panne, de fournir les réactifs et autres consommables de laboratoire et de procéder à la maintenance de l'ensemble des équipements.

2. Le Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville entend sélectionner les sociétés en vue de l'exécution de ces missions, décomposées en cinq lots dont la rémunération est assurée sur le revenu de l'exploitation;

3. Les lots sont décomposés de la manière suivante:

- **Biochimie:** Fourniture équipements neufs, réparation des équipements en panne, maintenance, fourniture des réactifs et consommables;
- **Hématologie:** Fourniture équipements neufs, réparation des équipements en panne, maintenance, fourniture des réactifs et consommables;
- **Anatomie-pathologie:** Fourniture équipe-

ments neufs, réparation des équipements en panne, maintenance, fourniture des réactifs et consommables;

- **Parasitologie:** Fourniture équipements neufs, réparation des équipements en panne, maintenance, fourniture des réactifs et consommables;
- **Bactériologie-Virologie-Immunologie:** Fourniture équipements neufs, réparation des équipements en panne, maintenance, fourniture des réactifs et consommables.

Les états complets des besoins de chaque Laboratoire sont indiqués dans le dossier des candidatures.

4. Les exigences en matière de sélection sont:
- a- l'expérience générale et spécifique pour les sollicitations envisagées;
 - b- la situation financière de l'entreprise;
 - c- la présence sur le site des techniciens qualifiés ainsi que d'un stock minimum des réactifs et consommables;
 - d- les autres aspects pertinents tels qu'ils ressortent des informations fournies dans les formulaires jointes au dossier de candidature;

5. Les Candidats intéressés peuvent obtenir

les plus amples renseignements auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, sise à la deuxième porte de consultations externes de médecine: voir premier bureau à gauche;

6. Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier de sélection à l'adresse ci-dessus indiquée, moyennant une somme de cent cinquante mille (150.000) Francs CFA.

7. Les Dossiers de Candidature pour la sélection doivent être déposés sous enveloppes cachetées délivrées à l'adresse ci-dessus, au plus tard, le 22 février 2018, à 12 heures 00 et doivent être clairement marquées «Candidature de sélection pour la fourniture en leasing des équipements de laboratoire, des réactifs et de la Maintenance des équipements du CHU de Brazzaville».

Tout dossier remis après cette date sera automatiquement écarté.

8. Les plis seront ouverts le même jour, dans la salle de réunion de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du CHUB, sise à la deuxième porte de consultations externes de médecine: voir le bureau du fond du couloir, à 13 heures 00, en présence des représentants des candidats qui souhaitent être présents à l'ouverture.

Fait à Brazzaville, le 3 Janvier 2018

Le Directeur Général P.I.,

Jérémie MOUYOKANI

ANNONCE 1

Recherche Médecin expérimenté dans la mise en oeuvre des projets de santé publique

L'association AZUR Développement recrute un médecin ayant de l'expérience dans la mise en oeuvre des projets de santé publique pour le poste de Coordonnateur adjoint de l'Agence de Contractualisation et de vérification (ACV, zone 3), basée à Nkayi. Le candidat doit avoir une bonne connaissance du système de santé du Congo et du Financement basé sur la performance (FPB).

Expérience de travail avec les ONG souhaitée. Disponibilité pour les missions de terrain. Envoyer CV, lettre de motivation et copies du doctorat à jobs@azurdev.org, avec référence «Coord A». Date limite candidatures: le 15 janvier 2018. Pour plus d'informations sur les termes de référence, écrire à info@azurdev.org.

ANNONCE 2

AZUR Développement recrute plusieurs postes pour un projet

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet «Droits et autonomisation économique des femmes et filles vulnérables» dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des femmes et des filles par l'accès aux services de santé sexuelle et de la reproduction et leur autonomisation économique, financé par l'Union Européenne, l'association AZUR Développement recrute pour plusieurs postes: Coordonnatrice de projet basée à Brazzaville (1); Assistant (e)s de projets basés à Pointe-Noire, et Loutété/Nkayi (2); Chargée de plaidoyer basée à Brazzaville (1), Assistants administratifs et financiers basés à Pointe-Noire et Loutété/Nkayi (2), un Chauffeur basé à Loutete/Nkayi (1).

Pour plus d'informations sur les termes de référence, envoyez email à jobs@azurdev.org, avec référence «TDR projet SSR». Date limite candidatures: 15 Janvier 2018.

(Suite de la page 3)

morale, qui encaissent des redevances pour des prestations de services fournies. Enfin, les comptes spéciaux du trésor sont, quant à eux, équilibrés en ressources et en charges à la somme de 68 milliards 229 millions de F. CFA, contre 10 milliards 937 millions de F. CFA, en 2017, soit une augmenta-

tion de 57 milliards 292 millions de F. CFA (+523,84%). En définitive, le budget de l'Etat exercice 2018 est arrêté en ressources à 1.602 milliards 619 millions de F. CFA, et en charges à 1.383 milliards 619 millions de F. CFA. A l'évidence, les recettes budgétaires sont donc supérieures aux dépenses budgétaires pour un montant de 219 milliards de F. CFA, représentant un excé-

dent budgétaire prévisionnel. S'agissant de la trésorerie, les ressources de trésorerie sont prévues pour la somme de 200 milliards 200 millions de F. CFA, contre 635 milliards 049 millions de F. CFA, en 2017, soit une variation négative de 434 milliards 849 millions de F. CFA (-68,47%).

Cyr Armel YABBAT-NGO

Le commentaire de Joël Nsoni

Pour s'en sortir, les Congolais sont appelés à consentir de grands sacrifices. Les malheurs de l'économie congolaise ne viennent pas seulement de la chute du prix du baril de pétrole, mais aussi et surtout de l'endettement tous azimuts du Congo, dont le remboursement pèse si lourdement aujourd'hui sur ses maigres finances.

Pour s'en sortir, le pays n'avait pas d'autres choix que de se mettre à la table du FMI (Fonds monétaire international), pour assainir sa gestion financière et adopter des mesures de redressement économique, en échange d'un appui conséquent de l'institution financière internationale. Les premiers effets de l'ère FMI au Congo commencent à se faire sentir à travers la loi financière de cette année. Le ministère des Finances a dû travailler d'arrache-pied, pour prendre en compte le cadrage macroéconomique proposé par les experts du FMI, dans le projet de budget de l'Etat exercice 2018. Désormais, c'est dans la transparence que tout doit

se jouer. Et les chiffres invitent les Congolais à se préparer à consentir de grands sacrifices, pour permettre à leur pays, actuellement étranglé par la dette, d'avoir la chance de s'en sortir. En effet, sur les recettes totales de 1.602 milliards 619 millions de F. CFA prévues en 2018 (recettes pétrolières y compris) le service de la dette, la provision pour la contribution aux réserves de change et la charge de la dette vont avaler à eux seuls 1.125 milliards 100 millions de F. CFA. Il ne restera plus que 477 milliards 519 millions de F. CFA à l'Etat pour faire fonctionner ses institutions et services et assurer l'investissement au cours de l'année 2018. Ce qui est impossible. Car les charges courantes de l'Etat (personnels, budgets de transfert, biens et services, investissements, etc.) représentent plus de mille milliards de F. CFA. C'est là où le bât blesse et que l'on parle de crise financière. Celle-ci se manifeste cette année, selon le ministre Nganongo, par un déficit de trésorerie de 778 milliards 900 millions de F. CFA. Ce déficit ne pourra être résorbé par l'excédent budgétaire, qui ne représente, cette année, que

219 milliards de F. CFA. Il restera à combler un gap de 559 milliards 900 millions de F. CFA. «La recherche du financement de ce gap constitue donc le principal problème à résoudre en 2018. Etant donné que ce déficit résulte principalement du niveau élevé du service de la dette extérieure, les efforts du Gouvernement seront concentrés sur les négociations avec les créanciers du Congo, dans le but d'obtenir un retraitement de la dette extérieure pour la rendre soutenable», a estimé le ministre Nganongo, qui a eu le courage de présenter un tableau tout à fait réaliste de l'économie nationale tourmentée par la crise. En clair, le Gouvernement doit non seulement poursuivre ses négociations avec le FMI, en focalisant sur la réduction du train de vie de l'Etat, mais encore discuter avec ses créanciers, pour obtenir un rééchelonnement de la dette, afin de soulager les finances congolaises cette année et éviter ainsi l'étranglement.

Joël NSONI

7e session ordinaire du comité central du Parti congolais du travail (PCT)

Le PCT salue l'accord de cessez-le-feu à Kinkala

Le comité central issu du 6e congrès extraordinaire du PCT a tenu du 28 au 30 décembre 2017, à Brazzaville, sa 7e session ordinaire, sous la direction de Pierre Ngolo, secrétaire général.

En rapport avec la situation sécuritaire du Pool, le PCT «salue l'accord de cessez-le feu et de cession des hostilités signé entre les représentants du gouvernement et ceux de Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntumi et encouragent toutes les forces vives nationales à soutenir cette initiative visant à ramener définitivement la paix dans ce département.

Cette session qui a regroupé 325 participants, avait entre autres points inscrits à l'ordre du jour: examen et adoption de la synthèse de la 6e session ordinaire du comité central; examen et adoption du rapport d'activités du bureau politique de l'année 2017; examen et adoption du rapport de la commission nationale de contrôle et d'évaluation du parti; information sur la situation socio-économique et politico-sécuritaire nationale; examen et adoption de la feuille de route de l'année 2018

du bureau politique; complètement du bureau politique.

Le comité central a suivi, avec un vif intérêt, les informations socio-économiques politico-sécuritaires nationales. Il a noté que cette situation résulte principalement de la chute drastique des coûts du baril de pétrole, des faiblesses et contre-performances dans la gestion de nos politiques publiques, ce malgré des ajustements budgétaires significatifs reconnus par les parlementaires au développement.

Quant à l'examen et adoption du rapport d'activités du bureau politique de l'année 2017, le comité central a, au terme d'un débat franc et responsable, adopté avec amendement le rapport du bureau politique. Les débats se sont focalisés, entre autres, sur la nécessité de renforcer l'autonomie financière du parti au travers des cotisations statutaires, les élections, la poursuite de la restructuration des organes intermédiaires



Des participants à la session.

et de base, la formation et le placement des cadres, le problème de positionnement des candidats indépendants, le parachutage de certains candidats aux diverses élections, le renforcement de la discipline au sein du parti.

Compte tenu du faible taux de recouvrement des cotisations statutaires constaté, le comité central a pris la ferme résolution de mettre fin à cette dérive. Il recommande au bureau politique l'application sans faille des dispositions statutaires en matière de cotisation.

S'agissant du complètement du bureau politique, Adelaïde Mougany est passée au bureau politique, complétant le vide crée par la disparition de

Théodore Kiamossi.

A l'ouverture des travaux, le secrétaire général du PCT a indiqué: «Le bureau politique s'est attelé à assurer au parti une participation victorieuse aux législatives, aux locales et aux sénatoriales, avec l'ambition ferme de conforter l'assise nationale, les conseils départementaux et municipaux, du sénat mis en place au terme du processus électoral, ils attestent bien de la position dominante de notre parti sur l'échiquier politique national.»

Et à la clôture, il a exhorté les militants à consolider la paix et l'unité nationale.

Pascal AZAD DOKO

Politique

L'Union pour un mouvement populaire se mue en Parti pour le peuple

Parti situé au centre, l'Union pour un mouvement populaire (UMP) s'appellera désormais Parti du Peuple (PP). C'est ainsi qu'en a décidé le Bureau politique de ce parti tenue les 5 et 6 janvier à Brazzaville. Sous le patronage du président du Bureau exécutif national, le député Digne Elvis Tsalissan Okombi. Pour faire le point sur le fonctionnement du parti, et dégager les perspectives pour cette année 2018. Au cours de cette rencontre a été adopté, à l'unanimité, le rapport moral du Bureau exécutif national, lequel introduit des réformes, parmi lesquelles le changement de nom du parti.

Les membres du Bureau politique se sont réjouis des bons résultats de leurs candidats aux derniers scrutins législatifs, locaux et communaux, qui traduisent, selon eux, la bonne tenue et le bon fonctionnement des organes du parti et ce, malgré une année 2017 particulièrement difficile.

«Notre parti ayant fait gagner en visibilité et en crédibilité» le rapport moral du Bureau exécutif national adopté à l'unanimité introduit des réformes aussi bien qu'une mutation de la ligne politique toutes à soumettre au congrès. Il y a, par exemple :

la réorganisation administrative et des fédérations à l'image du département de Brazzaville qui sera divisé en trois fédérations; la création des postes de vice-présidence; le congrès, initialement prévu à Dolisie, dans le département du Niari, est ramené à Brazzaville.

Actant la vacance du poste de Secrétaire général du parti, sur proposition du Bureau exécutif national, M. Orus Maurice Ongoumouka a été désigné Secrétaire général par intérim, jusqu'à la tenue du congrès dont la commission prépara-

toire d'organisation mise en place est pilotée par M. Boris Ngandza.

A la clôture des travaux de la session, Digne Elvis Tsalissan Okombi s'est réjoui de ces moments d'échange. «C'est dans ce sens que nous ne lésinons jamais à donner notre point de vue, même quand il va dans le sens opposé d'une certaine opinion», a-t-il indiqué. Tout réaffirmant que l'idéal reste et restera «la défense des intérêts du peuple, la protection des valeurs qui fondent notre République».

Le président du désormais Parti du Peuple a tordu le cou à ceux qui pensent que son parti s'est rallié à l'opposition. «Je voudrais, ce matin, vous dire, comme le dit un adage de chez nous: "Nous sommes propriétaires de la veillée". Notre soutien au Président de la République n'est pas une option. Notre attachement à l'action du Président de la République n'a de limite que le serment de sincérité», a-t-il renchéri.

S'agissant du changement de dénomination du parti, il a indiqué qu'il s'agira «de donner une nouvelle impulsion et une



Digne Elvis Tsalissan Okombi.

nouvelle orientation» à l'action de cette formation politique. Le parti de Digne Elvis Tsalissan Okombi compte deux dé-

putés et huit conseillers locaux.

P.-A. D.

Coup d'oeil en biais

Lu pour vous: la banque Lazard au chevet du Congo

Les journaux français n'en finissent pas de distiller des révélations sur ce que mijotent les autorités congolaises pour tenter de juguler la crise économique et financière qui frappe leur pays et la dette pharaonique qui l'étrangle. Ainsi, dans un article du 4 janvier 2018 le journal "Challenge" généralement bien informé, affirme que «la branche française de la banque Lazard est devenue le conseil officiel du président congolais alors que le pays traverse une grave crise économique financière». Selon ses sources, le contrat a été signé en fin d'année dernière. «Les banquiers de Lazard viennent s'ajouter à la longue liste des bonnes fées françaises qui accourent au chevet de l'ancienne colonie, de Dominique Strauss-Khan à Dominique de Villepin en passant par les communicants d'Havas», précise le journal. «Pas de quoi néanmoins réchauffer les relations diplomatiques entre les deux pays, plombées par les enquêtes judiciaires des "biens mal acquis" visant le clan Sassou Nguesso», conclut le spécialiste de l'information économique.

Les "Bébés-noirs" ont surgi à Mfilou

Des jeunes munis d'armes blanches, identifiés comme "Bébés-noirs", sont repassés aux agressions jeudi 4 janvier 2018 à Brazzaville. Ils ont opéré dans la cour du CEG de Mfilou, à côté de l'hôpital de l'Amitié Sino-congolaise, dans le septième arrondissement. Ils ont terrorisé des passants vers 18h. Une jeune femme descendue d'un taxi a été frappée et dépouillée de son sac. Ils ont blessé un adulte de plusieurs coups de bouteille sur la tête. C'était le sauve-qui-peut dans les parages. Les agresseurs ont couvert leur retraite et se sont évanouis tranquillement dans la nature quand on leur a annoncé l'arrivée de la police. Tout cela commence à inquiéter, car le voisinage vit maintenant dans une certaine psychose de ces agressions armées alors que les géniteurs de l'Opération Uppercut avaient juré de les sécuriser.

SNDE: des distributeurs de factures fantômes à Djiri

Un phénomène insolite est constaté dans les quartiers Domaine et Nkombo-Matari, situés dans le neuvième arrondissement Djiri, à Brazzaville: la non-distribution des factures de consommation d'eau de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) aux abonnés. Les agents de distribution ne les déposent plus dans les ménages. Mais une pénalité est infligée aux abonnés n'ayant pas payé leur consommation d'eau dépassé un délai de 45 jours. Ceux-ci se plaignent de cette façon de faire. Ils accusent la SNDE de faire intentionnellement la rétention des factures afin de renflouer ses caisses avec ces pénalités.

La Maison d'arrêt de Brazzaville serait-elle un mouiroir?

Combien de détenus ont trouvé la mort dans les cellules de la Maison d'arrêt de Brazzaville ces deux dernières années? Une dizaine, semble-t-il, selon Marcel Mpika, le proche du général Jean-Marie Michel Mokoko qui y a été écroué pendant vingt-quatre mois avant de retrouver la liberté sans jugement. Citoyen américain, c'est depuis les Etats-Unis qu'il a fait cette révélation dimanche 7 janvier sur les antennes de Radio France internationale (RFI). «Les conditions de détention sont médiocres. De l'aspect sanitaire, il n'y a pas d'eau qui coule là-bas (...), sinon l'eau n'est pas potable. Les conditions médicales sont des plus médiocres qui puissent exister. Tout le temps où je suis resté là-bas, il y a eu sur le terrain au moins 10 morts. Donc les conditions ne sont pas bonnes au point où on est constamment malade», a-t-il témoigné.

La Justice devient une sorte de curiosité après le message présidentiel

Le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko, a récemment instruit le directeur général de la surveillance du territoire de procéder sans délai à des enquêtes préliminaires sur les soupçons de détournement des deniers publics au CHU et au ministère de la Santé, précisément à la Centrale d'achat des médicaments. Les observateurs estiment que les chasseurs de réseaux maffieux devraient ratisser large, afin de mettre hors d'état de nuire tous les cerveaux de cette vaste et criminelle entreprise qui fait perdre des milliards de francs CFA au Trésor public. Ils seraient tapis aussi dans les entreprises autres que la SNE et la SNDE épinglés par le Président de la République dans son message sur l'état de la nation. Ils seraient au Trésor public même, dans les autres régies financières, à la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), à la Force publique, etc... Encore faut-il avoir la volonté et le courage de démanteler ces réseaux maffieux. Combien seront-ils, demain, sous les verrous? (Lire aussi notre éditorial en page 3)

Des immeubles poussent... mais l'insalubrité n'est pas encore vaincue

Dans certains quartiers de Mougali, Ouenzé et Poto-Poto, par exemple, des immeubles poussent toujours comme des champignons malgré une conjoncture économique morose dans le pays. Les rues, elles, sont transformées en dépôts de matériaux tandis que les immondes se les disputent toujours aux usagers. Beaucoup de rues ont maintenant et auront, certainement, leurs buildings qui en changeront sûrement le paysage. Il ne faudra pas chercher l'origine des fonds dont disposent leurs propriétaires. Ces nouveaux riches ne pourraient-ils également pas aider ces quartiers à sortir de leur insalubrité chronique?

La Fédération des **MUCODEC**
vous présente ses vœux pour 2018

*“Que la santé, la sérénité et la réussite
vous accompagnent tout le long de
cette année nouvelle !”*

2018
Bonne et heureuse année



Encore plus proche de vous!

Afrique

Que sont devenus les présidents en exil?

Beaucoup veulent savoir ce que sont devenus les présidents africains déçus! Ils ne sont pas nombreux, les chefs d'Etat du continent qui savent partir à temps, à l'instar de Léopold Sédar Senghor au Sénégal (1980) ou de Julius Nyerere en Tanzanie (1985). Le bon exemple de ces derniers enseignés pourtant qu'il y a bien une vie après le pouvoir. En revanche, les présidents chassés par des coups d'Etat ou emportés par des révolutions ont une vie beaucoup moins confortable, en prison ou en exil, comme Zine el-Abidine Ben Ali de Tunisie ou Laurent Gbagbo de Côte d'Ivoire.



Pascal Lissouba

En mars 2012, le président malien Amadou Toumani Touré est renversé. L'instabilité politique issue de ce putsch a permis aux djihadistes de s'installer au Mali. Exilé au Sénégal pendant cinq ans, c'est le 24 décembre dernier qu'il a regagné brièvement son pays.

En 2017, c'est le Gambien Yahya Jammeh (1994-2017) qui quitte le pouvoir et trouve exil en Guinée équatoriale, après avoir été contraint d'accepter une défaite qu'il avait acceptée dans un premier temps avant de la récuser dans la violence.

Après 27 ans (1987-2014) de règne au Burkina Faso, Blaise Compaoré démissionne sous la pression de la rue le 31 octobre 2014. Il avait conquis le pouvoir en renversant son compagnon d'armes, Thomas Sankara. L'ancien président burkinabè, a trouvé asile en Côte d'Ivoire.

Éphémère président de Centrafrique, Michel Djotodia (2013-2014), à la tête d'une rébellion la Séléka avait pris le pouvoir par un putsch en mars 2013. Il arrive à la tête du pays, après avoir chassé François Bozizé (2003-2013), arrivé au pouvoir lui aussi par un coup d'Etat contre le régime

d'Ange-Félix Patassé le 15 mars 2003. Bozizé s'exilera finalement en Ouganda, tandis que son tombeur sera lui-même contraint à la démission le 10 janvier 2014 et se réfugiera au Bénin. Leur compatriote Ange-Félix Patassé, après deux mandats (élu en 1993 et réélu en 1999), est renversé en 2003 par François Bozizé. Après un exil de six ans au Togo, il revient dans son pays en 2009 pour se porter candidat à la présidentielle de 2010. Il meurt en 2011 au Cameroun.

Le cas emblématique est celui de Zine el-Abidine Ben Ali (1987-2011), après un règne sans partage sur la Tunisie. Il fuit son pays le 14 janvier 2011 suite à la révolution de Jasmin. C'est l'Arabie Saoudite qui lui accordera l'asile politique.

En Guinée, Moussa Dadis Camara (2008-2009) succède en décembre 2008 au président Lan-



Mobutu Sese Seko

sana Conté, quelques jours après sa mort. Le 3 décembre 2009, il est blessé par son aide de camp dans une tentative d'assassinat. Evacué au Maroc, il poursuit sa convalescence au Burkina Faso où il réside toujours et renonce officiellement au pouvoir, le 15 janvier 2010.

Le 22 février 2002, le président Malgache Marc Ravalomanana (2002-2009) s'auto-proclame président de la République à la suite d'un scrutin qui se transforme en duel face à Didier Ratsiraka, le président sortant. En mars 2009, il sera à son tour poussé à la démission et s'installe en Afrique du Sud. En octobre 2014, il regagne Madagascar au grand dam des autorités qui jugent son retour illégal. Il est assigné à résidence en mai 2015. Le président Didier Ratsiraka (1997-2002), qui a tenu les rênes du pays entre 1975 et 1993, occupe de nouveau le fauteuil présidentiel en 1997. Cependant, la présidentielle du 16 décembre 2001 débouche sur une crise politique qui oppose le président sortant à son adversaire



Laurent Gbagbo.

Marc Ravalomanana. Il refuse de quitter le pouvoir et sera finalement contraint à l'exil en juillet 2002 et s'installe en France.

Autre cas d'école, Charles Taylor du Liberia qui est élu président le 19 janvier 1997 et finalement forcé à la démission le 11 août 2003 par une rébellion, et par la communauté internationale. En exil au Nigeria, les autorités nigérianes finissent par le livrer au Tribunal spécial pour la Sierra Leone, en mars 2006.

Pour Joseph-Désiré Mobutu Mobutu Sese Seko de la RD Congo, ex-Zaïre, (1965-1997) les choses sont simples : arrivé au pouvoir par les armes, il prend le chemin de l'exil quand les troupes rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo entrent dans la capitale congolaise, le 17 mai 1997. C'est au Maroc qu'il s'est éteint et qu'il se repose. Presque pareil pour Ahmadou Ahidjo, premier président du Cameroun en 1956. Il renonce au pouvoir en 1982 et même mort, reste exilé à Dakar au Sénégal, où il s'est éteint : son corps n'a toujours pas été rapatrié.

Le Congo-Brazzaville aussi compte son illustre exilé : il s'agit de Pascal Lissouba, président de la République (1992-1997) écarté du pouvoir en octobre 1997 après une guerre civile qui l'opposa à l'actuel président, Denis Sassou Nguesso. Il trouve refuge d'abord au Gabon, puis à Londres (Angleterre) avant de se fixer à Paris, en France.

Le Tchadien Hissène Habré est arrivé au pouvoir en 1982 à la faveur d'un coup d'Etat. Il a institué un régime despotique qu'un coup d'Etat conduit par Idriss Deby Itno a interrompu en 1990. L'ancien dirigeant tchadien a trouvé refuge au Sénégal pendant que son procès commence à Ndjamena au Tchad où il est condamné à mort par contumace pour crimes contre l'humanité.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Enfance

Henrietta Fore, nouvelle directrice générale de l'UNICEF

Nommée par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) Antonio Guterres le 22 décembre dernier, l'Américaine Henrietta Fore vient prendre la suite d'Anthony Lake dont le mandat s'est achevé le 31 décembre. Elle a pris officiellement ses fonctions à la tête du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Elle devient ainsi la septième personne à diriger cette agence onusienne.

A entendre le secrétaire général de l'ONU, Henrietta Fore a, à son actif plus de quatre décennies d'expérience à des fonctions de direction dans le secteur privé et la fonction publique. Une expérience qui l'a conduite à être la première femme administratrice de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) et directrice de l'aide étrangère des Etats-Unis au Département d'Etat américain.

Elle a été sous-secrétaire d'Etat à la gestion et directrice générale des opérations au Département d'Etat et 37e directrice de l'hôtel de la monnaie au département du trésor. Jusqu'à sa nomination, elle était présidente du Conseil d'administration et présidente-di-



Henrietta Fore.

rectrice générale de Holsman International, une société de production et d'investissement. Dans sa carrière à l'USAID, Henrietta Fore avait précédemment été administratrice adjointe pour l'Asie et administratrice adjointe pour l'entreprise privée (1989-1993). «C'est un honneur de me joindre à une organisation aussi remarquable, que je connais et admire depuis longtemps. Je me réjouis de poursuivre l'action que mène l'UNICEF pour contribuer à sauver la vie d'enfants, défendre leurs droits et les aider à réaliser leur potentiel», a-t-elle déclaré.

Outre sa carrière dans la fonction publique, Henrietta Fore a présidé le Conseil d'administration de plusieurs entités à but non lucratif en mettant l'accent sur le développement et en agissant auprès des enfants du monde.

Passant le témoin à son successeur, Anthony Lake a reconnu la vaste expérience de la directrice de l'UNICEF: «Je sais que cette organisation la soutiendra de la même manière qu'elle m'a soutenue. Car, sa réussite sera celle de l'UNICEF et par conséquent une réussite pour les enfants du monde entier parce que, dans environ cent quatre-vingt-dix pays et territoires, nous travaillons pour chaque enfant chaque jour et partout».

La nouvelle directrice de l'UNICEF est titulaire d'une licence d'histoire de la Wellesley College et d'une maîtrise en administration publique de l'Université du Colorado du Nord.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ANNONCE II

Le Liquidateur de la société PANALPINA TRANSPORTS MONDIAUX CONGO SARL invite les créanciers de la Société PANALPINA à produire leur créance jusqu'au 18 janvier 2018 au siège de la liquidation sis Cabinet d'Avocats Claude COELHO, situé Avenue Charles De Gaulle, 10^e étage de l'immeuble Tour Mayombe Appartement A33, B.P.: 430, Centre-ville, Pointe-Noire.

POUR LA LIQUIDATION
DE LA SOCIETE
PANALPINA TRANSPORTS
MONDIAUX CONGO SARL

POUR INSERTION

REMERCIEMENTS



Très touché par leur présence réconfortante, les marques de compassion et de sympathie dont il a été entouré lors du décès de son épouse Emma Patricia SAMBA Koubassana, M. Guy Roger MOIGNI, directeur de l'exploitation et informatique à la Congolaise de Gestion de Loterie (COGÉLO), remercie de tout cœur la direction générale et l'ensemble du personnel de la COGÉLO. Que chacun trouve ici l'expression de

sa sincère et profonde reconnaissance. Ses remerciements vont aussi à l'endroit de tous ceux qui ne cessent de prier pour le repos de l'âme d'Emma Patricia.



Les enfants KOUKA-CAMPO, Lydie, Lou, Mathos, Mimie et Gaelle ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère BADIABANTOU Marie-Suzanne, membre du Renouveau Charismatique de la paroisse St Esprit de Mpaka, à Pointe-Noire, décès survenu le 2 janvier 2018, au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au Terminus des taxis-bus (Cent-Cent) de Kinsoundi-Barrage, dans le 1^{er} arrondissement, Makélékélé; la première ruelle après l'antenne de MTN.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Grands moments de 2017

La visite du Cardinal Pietro Parolin à Brazzaville, l'apogée des souvenirs

L'année 2017 aura été marquée par plusieurs grands moments. De tous pourtant, c'est la visite du cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, qui domine dans les souvenirs.

La Rétro de l'année 2017

Le cardinal Pietro Parolin, a célébré samedi 4 février en la basilique Sainte-Anne du Congo la messe commémorative du 40^e anniversaire des relations diplomatiques entre l'Etat de la Cité du Vatican et la République du Congo. Cette messe avait été conclue par tous les évêques du Congo, Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, et une centaine de prêtres venus de tous les diocèses du pays. Les autorités nationales, notamment le président de la République Denis Sassou Nguesso, le Premier ministre Clément Mouamba, les membres du gouvernement, du corps diplomatique et des corps constitués de la République y avaient pris part aux côtés des religieux, religieuses et des fidèles laïcs. Mgr Daniel Mizonzo, président de la Conférence épiscopale du Congo, avait prononcé un message dans lequel il avait demandé au Cardinal de transmettre au Pape les cris d'espérance du peuple congolais pour sa prochaine venue chez eux.

• La célébration de la Journée mondiale de la vie consacrée a eu lieu dimanche 5 février, en la basilique Sainte Anne du Congo. C'était au cours d'une messe présidée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de

Kinkala. Autour de lui, il y avait NN.SS. Jean Gardin, évêque d'Impfondo, président de la commission épiscopale de la vie consacrée, Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Yves Marie Monot, évêque de Ouessou et Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma. Une vingtaine de prêtres, pour la majorité des religieux y avaient concélébré.

• Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, avait consacré à Dieu, dimanche 22 janvier, la nouvelle église Saint-Paul de Madibou, construite grâce à la générosité de la communauté paroissiale et des bienfaiteurs de tout rang.

• La Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB) a organisé, dimanche 26 février, la messe marquant le 40^e anniversaire de vie religieuse de Sr Marie Brigitte Yengo, sa présidente. La messe avait été présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie.

• En marge des travaux du Conseil technique de l'Ecole catholique du Congo, qui a eu lieu du 7 au 11 mars au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), Mgr Anatole Milandou, président de la Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEDUC) accompagné d'une forte délégation, a visité six établissements scolaires relevant de l'Ecole catholique



Le cardinal Pietro Parolin, le nonce apostolique et les évêques du Congo posant avec le président de la République.

de l'Archidiocèse de Brazzaville.

• La messe marquant le 40^e anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda a eu lieu, mercredi 22 mars 2017, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur. Elle avait été précédée d'un colloque sur le cardinal Emile Biayenda, mardi 14 mars en la cathédrale Sacré-Cœur sous le thème: «Emile Biayenda, une vie donnée à Dieu, à l'Eglise et à l'humanité».

• Sanctuaire souvenir, la Basilique Sainte-Anne du Congo a abrité dimanche 2 avril la messe marquant le 60^e anniversaire de l'ordination presbytérale de Mgr Joseph Marie Ngoui Akanji, prêtre de Sa Sainteté, doyen du clergé centrafricain. La traditionnelle messe chrismale célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville avait eu lieu jeudi 13 avril en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Elle a été conclue par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon ainsi qu'une centaine de prêtres œuvrant pour la quasi-totalité dans l'archidiocèse de Brazzaville.

• La session pastorale annuelle des évêques du Congo a été ouverte lundi 24 avril à Brazzaville par Mgr Daniel Mizonzo, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). Au cours de cette session qui s'était achevée jeudi 27 avril, les évêques ont prôné l'autofinancement des commissions épiscopales.

• La deuxième édition de la session sur l'érection des tribunaux ecclésiastiques pour les causes matrimoniales au Congo-Brazzaville a eu lieu à La Vouéla, du lundi 1er mai au jeudi 4 mai.

• Mgr Yves Marie Monot avait célébré la messe de clôture du week end de vocations, organisé du 5 au 7 mai, en la paroisse Christ-Roi de Ngombé, dans le diocèse de Ouessou, par la commission diocésaine pour la pastorale des vocations.

• La deuxième édition de la Marche pour la paix au Congo s'était tenue dimanche 18 mai, sous le patronage de Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, entouré de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, et d'une vingtaine de prêtres. Près de dix mille chrétiens ont marché et prié pour la paix au Congo, à Dolisie.

• En la solennité de l'Ascension du Seigneur, jeudi 25 mai, Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, avait publié un message d'exhortation aux Congolais pour la paix au Pool. Ce message était intitulé: «Je lance un cri».

• Le 25^e anniversaire de l'ouverture de la cité Don Bosco avait été commémoré, samedi 27 mai au cours d'une messe célébrée sur les lieux par Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouessou, entouré d'une dizaine de prêtres.

D'autres grands moments de l'année écoulée

La deuxième édition de la Semaine sociale avait eu lieu, du mardi 6 au vendredi 9 juin, au siège de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), sous le thème: «Construisons la société civile à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise».

• Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, avait ordonné prêtre samedi 10 juin, le père Charles Christian Mpiaka, en l'église Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage.

• La clôture de l'Année pastorale

et de l'Océan indien (CCAI) de la congrégation du Saint-Esprit. Une trentaine de spiritains s'étaient réunis pour consolider leur élan missionnaire.

• Le Diocèse de Kinkala ayant actuellement pour évêque Mgr Louis Portella Mbuyu, a totalisé le 3 octobre, ses 30 ans d'existence.

• La session précédant l'ouverture de l'Année pastorale 2017-2018 dans l'archidiocèse de Brazzaville a eu lieu du 3 au 5 octobre, tandis que la 46^{ème} assemblée plénière des évêques du Congo a eu lieu du 9 au 15 octobre, coïncidant avec la visite au Congo du Cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, en RCA. Au cours de leurs travaux, les évêques avaient prôné l'unité et la solidarité entre chrétiens. Cette assemblée s'était achevée dimanche 15 octobre en la basilique sainte Anne du Congo, au cours d'une messe célébrée par le cardinal Dieudonné Nzapalainga, en présence du président de la République, Denis Sassou Nguesso.

• L'ouverture de l'Année pastorale 2017-2018 dans le diocèse de Kinkala, avec ordinations de quatre diacres avait eu lieu, dimanche 8 octobre, à la Place mariale de la cathédrale Sainte Monique.

• Un appel aux autorités et personnel de santé des évêques du Congo avait été publié le dimanche 15 octobre en rapport avec la situation du CHU et des autres centres de santé du Congo.

• Le nouveau curé de la cathédrale Saint Louis de Nkayi, l'abbé Pierre Mpandzou Miafouna, avait été présenté et installé dans ses fonctions par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi. Il a ensuite été nommé vicaire général de Nkayi.

• A l'occasion de la célébration du 9^e anniversaire de la mort de Mgr Ernest Kombo, ancien évêque d'Owando et fondateur de la congrégation des sœurs servantes de Cana, la congrégation a reçu samedi 22 octobre les vœux définitifs de Sr Mariette Lucrécia Wata.

• Réunis autour de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo, (CEC), les évêques du Congo ont tenu leur retraite annuelle du 4 au 11 décembre, au Foyer de charité de Liambou, dans le diocèse de Pointe-Noire. Cette retraite avait été animée par le cardinal Théodore Adrien Sarr, archevêque émérite de Dakar.

• La mission Sainte Thérèse de l'enfant Jésus de Lékana dans le diocèse de Gamboma avait célébré dimanche 17 décembre, le 80^e anniversaire de sa fondation, au cours d'une messe célébrée par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, et conclue par NN.SS. Urbain Ngassongo, évêque du lieu, et Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, ainsi que plusieurs prêtres venus de différents diocèses du pays.

Conception et réalisation: Gislain Wilfrid BOUMBA

OFIS store **DELL**

OFFRE EXCEPTIONNELLE
STOCK LIMITE

150 000 F CFA HT

DELL OPTIPLEX
Ordinateur de bureau reconditionné

IMPRIMANTE MULTIFONCTION
Impression-Photocopie-Scan

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

Tél.: 06 600 0000

Célébration de la 48^e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens

Du 18 au 27 janvier 2018, se déroulera sur toute l'étendue du territoire, la 48^{ème} Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, sur le thème: «Ta main droite, Seigneur, éclatante de puissance (Exode 15,6)». A cette occasion, le Conseil oecuménique des Eglises chrétiennes du Congo qui regroupe en son sein (catholique, protestant, salustiste, Evangélique Luthérienne et orthodoxe), invite tous les chrétiens et hommes de bonne volonté à participer massivement aux différents cultes et autres activités qui seront organisées en secteurs. Nous reviendrons sur le programme de cette célébration dans notre prochaine édition.

Un Dimanche en paroisse: Diocèse de Pointe-Noire

Notre-Dame de l'Assomption de Pointe-Noire

Le 64^e anniversaire marqué par une Grotte Mariale comme cadeau d'anniversaire

La communauté paroissiale de Notre-Dame de l'Assomption de Pointe-Noire a célébré dimanche 17 décembre 2017, le 64^e anniversaire de la bénédiction de l'église, qui eut lieu le 20 décembre 1953. A cette occasion, Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque du lieu, a célébré une messe pour la circonstance. Mais l'activité phare de cet anniversaire a été l'inauguration de la Grotte Mariale nouvellement construite, et dont la bénédiction a eu lieu, samedi 9 décembre 2017, par Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, en présence de NN.SS. Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, Jean Gardin, évêque d'Impfondo, de Son éminence le cardinal Théodore Adrien Sarr, archevêque émérite de Dakar (Sénégal), de l'abbé Louis Pambou, curé de la paroisse et de son



L'église Notre-Dame de l'Assomption.

entourée des immeubles abritant des administrations, des affaires, des hôtels, des logements et magasins, etc. C'est l'unique paroisse du Centre-ville

équipe presbytérale. Située au centre-ville, rue de l'Hôtel de ville, derrière la mairie centrale, la paroisse Notre-Dame de l'Assomption est quasiment

de Pointe-Noire. 1953-2017, la communauté paroissiale de Notre-Dame de l'Assomption a fêté les 64 ans de l'érection de l'église. Au-delà de la messe communau-

taire qui a réuni tous les fidèles autour de l'évêque, c'est plutôt la bénédiction de la Grotte Mariale nouvellement construite qui a retenu l'attention de tous. Il a donc fallu attendre quasiment 64 ans pour que cette paroisse, pourtant dédiée à Marie Mère de Dieu, Mère de Jésus, ait enfin une Grotte Mariale, digne d'elle, la Reine du Ciel.

Jusqu'à-là, c'est un simple réduit à l'entrée de l'église qui faisait office de grotte. La construction de cette Grotte vient donc corriger cet oubli. Elle fait partie d'un vaste programme et d'un ensemble de différents chantiers initiés par l'abbé Louis Pambou (voir interview ci-contre).

Notre-Dame de l'Assomption est maintenant dotée d'une jolie Grotte, dont la bénédiction a eu lieu, samedi 9 décembre 2017. De façon quelque peu anticipée dirait-on, car, en accord avec l'ordinaire du diocèse et le comité paroissial, le curé voulait mettre à profit la présence de tous les évêques du Congo à Pointe-Noire, pour les convier à cette bénédiction de la Grotte.

Mot de l'abbé Louis Pambou, curé de la paroisse-Notre Dame de l'Assomption, à l'occasion de la bénédiction de la Grotte Mariale

Offrir à la Reine du Ciel un cadre digne d'elle

Je vous exprime la joie de la communauté de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption qui vous accueille en ce lieu, à l'occasion de la bénédiction de cette Grotte Mariale. Nous vous disons merci de votre disponibilité d'honorer de votre présence cette cérémonie, en ce lendemain de la célébration de la fête de l'Immaculée Conception et en cette sortie de la retraite de nos pasteurs, les évêques du Congo. Tel est un brouillard qui se déchire et laisse émerger une cime, en ce jour nous découvrons une œuvre dont la beauté artistique et le rayonnement spirituel éveillent l'admiration et incitent à la prière. Ce jour est donc à marquer d'une pierre blanche, car il voit l'aboutissement d'un projet qui date de près de vingt ans, depuis sa conception et le choix de son emplacement par Mgr Louis Portella Mbuyu, alors curé de la paroisse.

Des années se sont succédées et beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, mais sans englober ce noble projet qui figurait toujours au menu des priorités de la communauté paroissiale de Notre-Dame. C'est finalement en avril 2017, que la Madone de près d'un mètre quarante (1,40 m) et cinquante-deux kilos (52 kg) fut achetée à l'occasion d'un pèlerinage à Lourdes, avec les chrétiens de la paroisse. De là, le projet de la grotte connut un vrai regain d'intérêt. Les paroissiens se sont mobilisés en conséquence pour offrir à la Reine du Ciel un cadre digne d'elle.

Les travaux de cet espace de recueillement et de méditation ont été réalisés avec des matériaux locaux et des produits manufacturés durant une période de 6 mois, par une équipe d'ouvriers dont la détermination et le goût du travail bien fait pouvaient se lire sur leurs visages. Ces ouvriers sont de différentes confessions religieuses. Ils ont été dirigés par notre frère de la paroisse, Cassien Georges Mabona, qui a mis au service du projet, non seulement son intelligence et son savoir-faire mais aussi tout son cœur.

Cette grotte a une capacité de 500 places assises. Elle est en forme de la lettre L, avec une longueur de 52m, une largeur de 10,50m pour une profondeur de 3,50m. Le revêtement et les couleurs répondent aux besoins esthétiques

D'autres activités sont aussi au programme de cette Année pastorale. Je peux citer pêle-mêle: un pèlerinage de toute la paroisse à Mboukou, des mariages de Cana, le 7 avril 2018, un pèlerinage paroissial à Fatima, au Portugal, au mois de mai, et un Camp des jeunes au mois de juillet.

A cela, il faut ajouter les célébrations des anniversaires des différents groupements, mabundu et services liturgiques. Chaque groupement va avoir durant cette Année pastorale une Journée pour se faire connaître dans la paroisse. Plusieurs groupements sont déjà passés comme Saint Michel et le Renouveau, et cela va s'en suivre jusqu'à la fin de l'Année pastorale.

Regardez notre paroisse, admirez notre église et sa nouvelle Grotte Mariale. C'est une belle œuvre architecturale, à tel point que nous militons pour en faire une œuvre du patrimoine universel de l'Unesco.

Nous avons posé des carreaux dans l'église, nous avons rénové la sacristie et aménagé des salles de réunions. De même nous avons posé des pavés sur toute la cours de la paroisse et construit un nouveau bâtiment des toilettes. Et aujourd'hui, dans les festivités de notre 64^e anniversaire nous vivons cette joie immense, avec plein d'émotion, l'inauguration de cette magnifique Grotte Mariale que vos lecteurs peuvent admirer en image.



d'harmonie architecturale, favorisant la quiétude nécessaire dans la prière. Eminence, qu'il me soit permis de vous remercier, au nom de notre communauté paroissiale, pour votre présence qui rehausse l'éclat de cette fête et manifeste ainsi l'universalité de notre Eglise. L'histoire retiendra le souvenir de votre passage providentiel dans notre paroisse. Que la Vierge Marie vous accompagne jour après jour. Nos remerciements vont aussi à l'endroit de nos pères évêques qui ont répondu affirmativement à notre invitation. Trouvez ici, Excellences, le témoignage de notre profonde gratitude. Nous sommes conscients des défis qui se présentent à vous. Soyez rassurés de nos humbles prières.

Un merci particulier à Mgr Miguel, notre père évêque, pour le soutien qu'il nous a toujours apporté. Ses encouragements nous ont permis d'aller jusqu'au bout de ce qui semblait être au-delà de nos forces. Merci à toutes les personnes de bonne volonté qui ont contribué de diverses manières à la construction de ce joyau. Que chacun de vous trouve dans ces mots, l'hommage de notre sincère reconnaissance. Aux vaillants ouvriers et à l'équipe de pilotage nous disons un grand merci pour la dextérité dont vous avez fait preuve.

A tous et à chacun nous disons grand merci. Que vos efforts ne restent pas sans récompense. A vos membres de la communauté paroissiale de Notre-Dame, revient la responsabilité de prendre soin de cette grotte. Que nul d'entre vous n'ignore la présence maternelle de Marie au sein de notre paroisse. Et qu'elle nous aide à marcher fidèlement à la suite de son Fils. Chaque fois que vous viendrez prier avec Marie ici à la grotte, en vous souvenant de votre participation à sa construction, ayez un regard particulier sur la Vierge Marie, modèle de charité, d'humilité, de simplicité et de partage.

O Marie, chez nous soyez Reine, car nous sommes à vous.

Je vous remercie.

L'auteur



Jean BANZOUZI MALONGA Directeur de l'agence La Semaine Africaine Pointe-Noire.

64 ans au service de l'évangélisation active

L'histoire nous apprend qu'en l'absence du vicaire apostolique en tournée, c'est le père Paul Marion qui, le 27 avril 1952, bénit la première pierre de la construction de l'église, sur un terrain de 10.400 m², gracieusement offert par M. Le Layec, le gouverneur. M. Le Layec s'était montré favorable à ce projet, et avait accordé une subvention nécessaire à la construction du bâtiment. Il lui revint l'honneur de procéder à la pose de la première pierre. L'église Notre-Dame de l'Assomption s'élève face à la mer, sur un bel emplacement légèrement surélevé. La construction de l'édifice fut confiée à la Société EFIAC, maître d'œuvre, qui réalisa les travaux.

On retiendra par ailleurs que l'un des premiers actes de la nouvelle Assemblée territoriale élue en mars 1952 fut la remise au vicaire de la somme de 2 millions de Frs Cfa à verser à la ville, en dédommagement de la perte de deux petites maisons d'habitation



Vue des chrétiens avec les évêques devant pendant la bénédiction de la grotte

situées à l'emplacement prévu pour la construction de l'église, et qu'il fallut démolir.

Au bout de dix-huit mois de travaux, le chantier qui entre temps avait reçu la visite du général Charles de Gaulle en voyage au Moyen-Congo, fut achevé. Le coût de revient s'était élevé à 32.656.614 Frs Cfa. L'église a une capacité d'accueil de 1500 places assises, et 1000 places

debout. La bénédiction de la nouvelle église eut lieu le 20 décembre 1953 par Mgr Maury, directeur des Œuvres pontificales missionnaires de Lyon, qui était l'hôte de Mgr Jean Baptiste Fauret, l'ordinaire du diocèse. Aux deux prélats s'était joint Mgr Marcel Lefebvre, délégué apostolique. Ce fut une grande fête. A cette époque, la paroisse Notre-Dame de

l'Assomption implantée en cité dite européenne s'étendait jusqu'au port à l'ouest, à l'aéroport au sud, et au Camp militaire Colonel Genin.

En novembre 1966, il fut décidé que sur les six paroisses que comptait la ville de Pointe-Noire, cinq devaient desservir les secteurs ruraux, tandis que la paroisse Notre-Dame de l'Assomption devait aider financièrement «Le Petit Séminaire de Loango». Les prêtres de la paroisse enseignaient au lycée Victor Augagneur et étaient chargés de l'aumônerie des marins du port de Pointe-Noire.

Le père Ernest Ozanne deviendra le premier curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, de 1954 à 1976. Après lui, plusieurs curés congolais se sont succédés. On peut citer entre autres et pêle-mêle, l'abbé Louis Portella Mbuyu (devenu évêque de Kinkala), l'abbé Félicien Mavoungou, etc... Et actuellement, l'abbé Louis Pambou, curé, avec comme vicaires, les abbés Elmarc Tchibinda, Felot Ngoubili, et Stanislas Silaho.

Les prochains chantiers de la paroisse en résumé

Les chantiers de la paroisse sont énormes. Ce sont de grands défis à relever. Il s'agit à court terme de réfectionner l'église en reprenant l'étanchéité du toit, la peinture extérieure et intérieure.

A moyen terme nous avons en projet la construction d'un bâtiment à 2 étages et qui devra abriter le Centre pastoral. Il comprendra une salle de conférence d'environ 800 places en sous-sol, des salles de la catéchèse et de réunion. C'est au niveau supérieur de ce bâtiment que sera placé le presbytère. L'actuel presbytère sera transformé en une maison d'accueil par exemple, ou destiné à d'autres utilisations.

A long terme, il est envisagé la construction d'un grand bâtiment de R+1 pour contenir environ 20 salles de classes de l'école primaire. «Mon souhait est que les chrétiens de la paroisse



Mgr Miguel pendant la bénédiction de la grotte.

prennent en main la construction ou la réfection de l'église. C'est leur responsabilité. Il ne faut pas toujours attendre de l'aide de l'extérieur. Cela peut se faire et on l'a prouvé avec la construction de la grotte dont le financement a été fait sur fonds propres des fidèles chrétiens de la paroisse» dit l'abbé Louis Pambou.

Martial Nsikou, modérateur du Conseil pastoral paroissial

Renforcer la vie communautaire paroissiale

Sous la supervision du curé, l'abbé Louis Pambou et de son équipe presbytérale, les fidèles chrétiens de Notre-Dame de l'Assomption participent totalement et avec ferveur à la vie de la paroisse, à la pastorale et à son développement. Martial Nsikou, modérateur du Conseil pastoral paroissial, résume ci-après les grandes lignes du projet pastoral de cette année.

«Dans notre projet pastoral de ces dernières années, nous visons le renforcement de la vie communautaire de notre paroisse. Car jusque-là, Notre-Dame était beaucoup plus une paroisse de passage. La plupart des paroissiens ne vivent pas autour de la paroisse. Ce renforcement de la vie communautaire demande de donner à cette communauté un cadre agréable de prière et de méditation. Vous savez que Marie est notre modèle de Sainteté et de foi, par elle nous visons également la croissance de foi de notre communauté. Dans la pastorale, nous nous efforçons à renforcer la communauté, à travers les 23 groupements, mouvements et services. Plusieurs activités sont prévues tous les ans que ce soit pour la pastorale de la jeunesse que pour la pastorale de la famille. Dans la pastorale de la jeunesse des journées de la jeunesse seront organisées tout au long de l'Année pastorale, et pendant les vacances une sorte de colonie des vacances est prévue, où les



jeunes apprennent plusieurs activités. Chez les adultes nous avons tous les ans et cette année encore, un pèlerinage qui rassemble toute la paroisse pendant le Temps de Carême, et l'année dernière nous avons eu aussi un pèlerinage à Lourdes.

Nous avons un groupe des Foyers chrétiens qui vit bien depuis 3 ans, nous avons organisé l'année dernière une célébration de renouvellement des vœux de mariage avec près de 40 couples dont la moyenne avait plus de 20 ans de mariage religieux. Un renouvellement gratuit par des distinctions venues du Pape. Cette cérémonie a eu tellement de succès que nous allons la refaire à la célébration de la Sainte Famille, pour des couples de plus de 15 ans de mariage religieux. Il y aura aussi remise des distinctions papales.

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

A cause d'un problème de canalisation

Des magasins inondés au centre-ville de Brazzaville, après la pluie!

Tristesse et désolation, tels sont les sentiments après la grande pluie qui s'est abattue sur Brazzaville, le dimanche 7 janvier. Une averse qui a causé d'énormes dégâts, notamment au centre-ville où quasiment tous les magasins situés sur l'avenue Foch ont été inondés.

Seaux, balais, et autres raclettes en mains, propriétaires de magasins et travailleurs se sont livrés à une véritable opération retroussons les manches. Pour évacuer les eaux en furie qui sortaient de toutes parts. Le niveau des eaux avait atteint un niveau impressionnant. A telle enseigne qu'il a fallu battre le rappel des sapeurs-pompiers.

«D'habitude, nous avons des inondations une fois par an, mais depuis qu'il y a eu certaines constructions derrière l'avenue Foch, dont la banque chinoise BSCA, ces phénomènes sont observés plus fréquemment. Là, par exemple, en quinze jours, nous avons enregistré trois inondations. Et chaque fois, nous sommes obligés de perdre deux à trois jours de travail, parce qu'il faut tout remettre en ordre, nettoyer. Nous avons, dans certaines boutiques de l'avenue Foch, jusqu'à un mètre et demi d'eau. En fait, ce qui se passe est que le collecteur situé derrière l'avenue Foch est devenu trop petit, apparemment, et ne supporte plus le débit de l'eau qui arrive, ce qui occasionne des remontées d'eau», a expliqué, trempé, le propriétaire d'un magasin. Et de poursuivre: «Aujourd'hui, par exemple, nous avons été obligés de faire appel aux sapeurs-pompiers, pour qu'ils

puissent évacuer les eaux, diminuer la tension de l'eau sur les bâtiments, et ça risque d'arriver maintenant à chaque pluie. C'était une pluie normale, ce n'était pas une forte pluie, qu'en serait-il avec les grandes pluies? On s'attend maintenant à chaque pluie à venir faire un travail de nettoyage, à perdre des journées de travail, ça fatigue beaucoup les gens, on n'arrive pas à travailler. Tous les magasins de l'avenue Foch ont eu énormément de manque à gagner. Parce que,



Le manque à gagner se chiffrerait à des millions de F.CFA.

l'eau. Donc, il serait intéressant que les autorités compétentes viennent analyser la situation et proposer des solutions».

près et le plus tôt cette situation, ce serait une bonne chose, avant que le pire ne se produise. Car même nos vies sont en danger. Franchement, ces inondations sont un grand manque à gagner pour tous les magasins. Nos marchandises sont endommagées, on ne peut pas travailler. On est obligé d'attendre que l'eau s'assèche. Aujourd'hui, par exemple, il est midi passé, on ne peut pas travailler, il faut évacuer l'eau qui a causé beaucoup de dégâts partout. En tout cas, nous demandons aux autorités compétentes de venir voir ce qui se passe ici, et trouver une solution, car nous n'en pouvons plus», a lâché, dépité, Christian, travailleur d'un des magasins ayant subi l'ire des eaux.

Nous osons espérer que ces plaintes ne vont pas tomber dans les oreilles de sourds.

Véran Carrhol YANGA



Des sapeurs-pompiers à l'oeuvre.

lors qu'on parle d'une inondation, c'est trois à quatre jours de travail interrompu. Je ne sais pas quelle solution il faut y avoir, peut-être construire un plus grand collecteur qui supportera le débit de

«La situation devient un peu délicate, parce que l'eau déborde à chaque fois. En 18 jours, on a été inondé trois fois. Les 4 et 28 décembre 2017, et aujourd'hui. Si les autorités peuvent voir de plus

Troisième circonscription de Talangai (Brazzaville)

Le député Pierre Obambi a offert des jouets à 350 enfants

Tradition respectée. Le député élu de la troisième circonscription de Talangai, dans le sixième arrondissement de la ville-capitale, Pierre Obambi, qui est également premier secrétaire de l'Assemblée nationale, ne s'est pas dérobé à la règle. Il a offert, à l'occasion de la fête de Noël, des jouets à 350 enfants de sa circonscription électorale. C'était en présence des chefs de quartiers et des parents accompagnant leurs enfants.



Le député avec les enfants à l'honneur et leurs parents.

Les enfants, venus nombreux, ont eu droit aux loisirs et divertissements, dans un climat ludique qui les a égayés, avant de se retrouver autour du député pour recevoir leurs cadeaux. Ce geste de cœur, le député l'a inscrit dans le cadre de l'élan d'amour et de partage qui caractérise tout père d'enfants, soucieux de son devoir à l'égard de sa progéniture en cette période de fête. C'est la première fête que le député passe ensemble avec les enfants de sa circonscription depuis son élection. Raison pour laquelle, il a pris les choses à bras le corps, pour ne pas manquer ce premier rendez-vous, d'autant plus qu'il est le tout-premier député habitant le quartier, et qui vit au quotidien les problèmes des populations. Avant lui c'était du parachutage avec des gens venus d'ailleurs et qui n'habitent pas le quartier. C'était d'ailleurs son argument de campagne: «Les enfants de nos mandants sont nos enfants. A notre époque, nous avons bénéficié des gratifications de l'Etat. Aujourd'hui, l'Etat providence est mort. Les individualités, les ONG et autres personnalités publiques généreuses, doivent aider les enfants pendant les périodes de fête, et les jeunes en vue de faciliter leur prise en charge. J'ai pensé ce jour à offrir des cadeaux à l'une de ces catégories d'enfants, dans le cadre de la fête de la natalité», a-t-il indiqué.

Pour rester en confiance avec sa base, le député Pierre Obambi a informé les parents qu'il compte multiplier des actions identiques dans sa circonscription électorale durant tout le temps que va durer son mandat. «Nous sommes à nos débuts, les choses les plus sérieuses sont encore nombreuses. Nous avons fait plusieurs promesses pendant la campagne électorale. Nous nous efforçons de les réaliser», a-t-il rassuré.

Heureux et joyeux, les enfants sont repartis avec des mains chargées de divers cadeaux, rêvant déjà au prochain Noël autour du député, tant sa chaleur les a comblés au cours de cette journée mémorable.

Pascal AZAD DOKO

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°310/2018/BZ-C

N°-----/MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	17054 du 22-11-17	Sect P8, bloc 162 ; Pile 10 ; Sup : 319,80m²	123, RUE MAYAMA	4-BZV	FONG Sao Bai
02	17060 du 27-11-17	Sect P7, bloc 103 ; Pile 04 ; Sup : 324,00m²	PLATEAUX DES 15 ANS	4-BZV	NGOUELONDELE
03	16536 du 13-06-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 743,78m²	QUARTIER MARIEN NGOUABI (OLLOMBO)	PLATEAUX	Les Sœurs Auxiliaires de Marie Immaculée
04	2126 du 19-02-10	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 14.427,44m²	KINTELE	POOL	Les Sœurs Auxiliaires de Marie Immaculée
05	5243 du 24-01-12	Sect P13, bloc 265 ; Pile 16 ; Sup : 344,50m²	3, RUE NGALIEMA	4-BZV	Institut Auxiliaire des Sœurs de Marie Immaculée
06	12446 du 13-05-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 4.310m²	QUARTIER E. P. LUMUMBA (OLLOMBO)	PLATEAUX	Les Sœurs Auxiliaires de Marie Immaculée
07	16139 du 02-03-17	Sect P13, bloc - ; Pile 01 ; Sup : 324,00m²	25, RUE MPOUNOU (QUARTIER 712 ITSALI)	7-BZV	NZOUZI Charlotte
08	16766 du 22-08-17	Sect P4, bloc 55 ; Pile 7 ; Sup : 151,00m²	49BIS, RUE MAKOTPOKO (QUARTIER 42)	4-BZV	SOUMAH NGUENONI Consolath
09	16765 du 22-08-17	Sect P11, bloc 59 ; Pile 6 ; Sup : 271,56m²	1056, RUE SAINT ANNE BIS	5-BZV	SOUMAH NGUENONI Consolath
10	17113 du 12-12-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 15.000,00m²	QUARTIER TSOKIA AEROPORT(OLLOMBO)	PLATEAUX	OKEMBA
11	14103 du 31-03-16	Sect P9, bloc 200 ; Pile 13 ; Sup : 256,60m²	216, RUE FRANCEVILLE	5-BZV	OMANA NGATSONO Chancel Cornella
12	14102 du 31-03-16	Sect BD3, bloc 82 ; Pile 9 ; Sup : 361,50m²	28, RUE BOKOUELE (KOMBO-MATARI)	9-BZV	OMANA NGATSONO Chancel Cornella
13	14410 du 03-06-16	Sect T, bloc 24 ; Pile 8 ; Sup : 515,38m²	MPILA	5-BZV	OMANA NGATSONO Chancel Cornella
14	17021 du 13-11-17	Sect P16A, bloc 19 ; Pile 14 ; Sup : 90,75m²	136, RUE ASSOKO	6-BZV	IYEYE MAHDI
15	17019 du 10-11-17	Sect -, bloc - ; Pile 14 ; Sup : 504,00m²	RUE JOSEPH KIESSILA	7-BZV	MPIAKA BIZENGA Christophe
16	17002 du 07-11-17	Sect AT, bloc 44 ; Pile 13 ; Sup : 400,00m²	36, RUE MOUSSALA (LA BASE NGAMBIO)	4-BZV	Aline Carine OTSOU
17	16979 du 30-10-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 875,00m²	VILLAGE CAMPMENT	POOL	MAYOLAS Guy Blaise
18	14939 du 20-09-17	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup : 720,00m²	MANIANGA	9-BZV	BOYENDZA MAFIMBA Gailor Cyria Arnaud
19	16550 du 19-06-17	Sect P7, bloc 64 ; Pile 6 ; Sup : 322,34m²	579, RUE LOUFOU (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	MOUYABI née MBOUSSI Jacqueline
20	17040 du 20-11-17	Sect P7, bloc 127 ; Pile 4 ; Sup : 338,02m²	1058, RUE VOUVOU	4-BZV	COULIBALY Mariame
21	17058 du 24-11-17	Sect P3, bloc 34 ; Pile 15 ; Sup : 425,02m²	83, RUE YAKOMAS	3-BZV	SAHOUSS André Joseph
22	16950 du 20-10-17	Sect P14, bloc - ; Pile 20 ; Sup : 360,00m²	38, RUE YABA	6-BZV	NTSAMBOUE Jacqueline
23	16927 du 12-10-17	Sect CG, bloc 125 ; Pile 2 ; Sup : 507,09m²	RUE MPASSA	9-BZV	NGOLI Emilienne
24	16928 du 12-10-17	Sect CG, bloc 124 ; Pile 5 ; Sup : 554,06m²	RUE MPASSA	9-BZV	OBARA NGOLI Catherine Sarah
25	16929 du 12-10-17	Sect CJ, bloc 115 ; Pile 3 ; Sup : 781,87m²	QUARTIER 3 POTEAAUX	9-BZV	NGOLI OBARA Philippe
26	16926 du 12-10-17	Sect CG, bloc 88 ; Pile 4 ; Sup : 384,06m²	RUE IMPE	9-BZV	OBARA Philippe
27	16408 du 05-05-17	Sect P/5, bloc 35 ; Pile 4 ; Sup : 347,23m²	132, RUE ZANAGA (QUARTIER TARY)	4-BZV	OMBOUMAHOU Charles
28	16409 du 05-05-17	Sect P/5, bloc 35 ; Pile 5 ; Sup : 338,39m²	134, RUE ZANAGA (QUARTIER TARY)	4-BZV	OMBOUMAHOU Charles
29	16410 du 05-05-17	Sect P/5, bloc 44 ; Pile 12 ; Sup : 441,40m²	109, RUE LENINE	3-BZV	OMBOUMAHOU Charles
30	16968 du 27-10-17	Sect -, bloc - ; Pile 13 ; Sup : 400,00m²	KINTELE	POOL	YOKA ABANGUI Loic Avril
31	12464 du 28-05-15	Sect -, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 400,00m²	VILLAGE IBALIKO	9-BZV	MAKITA Albert
32	16986 du 02-11-17	Sect P6, bloc 60 ; Pile 7 ; Sup : 194,29m²	176, RUE LOUINGUI	5-BZV	LECKAKA PEYA Paul Gustave
33	17079 du 30-11-17	Sect P10, bloc 126 ; Pile 10 ; Sup : 224,95m²	114, RUE ABOLO	5-BZV	JOHNSON Antoinette Constance
34	16497 du 08-06-17	Sect BD2, bloc 137 ; Pile 6 ; Sup : 399,78m²	RUE DE LA VICTOIRE (BIKAROUA)	7-BZV	MBIA Barthelemy
35	17081 du 30-11-17	Sect BD2 ex BD, bloc 133 ; Pile 9 ; Sup : 211,36m²	16, RUE DE LA BOUSSOLE	9-BZV	ONDZIE Jules
36	16948 du 20-10-17	Sect P13, bloc 269 ; Pile 16 ; Sup : 140,71m²	06, RUE NGALIEMA (MOUKONDO)	4-BZV	BANTSIMBA MAMPOUYA Ermelene
37	17088 du 04-12-17	Sect U, bloc 62 ; Pile 1bis ; Sup : 21.024,71m²	AVENUE DU PORT DE YOKA	6-BZV	OBAMBI Paul
38	16915 du 06-10-17	Sect P13C, bloc - ; Pile 8 ; Sup : 391,61m²	AVENUE NKOMBO MOUKONDO (QUARTIER 712 ITSALI)	7-BZV	Eglise Primitive du Seigneur Yehshoua Ha Mahshyah
39	16951 du 23-10-17	Sect P8, bloc 43 ; Pile 3 ; Sup : 233,88m²	36, RUE NKOUA	4-BZV	AHOUSSINOU Mahoutin Gaston
40	17124 du 14-12-17	Sect CI, bloc 44 ; Pile 8 ; Sup : 799,20m²	SOPROGI MASSENGO	9-BZV	Société Congolaise de l'Alimentation et des Congelés (SCAC SARL)
41	17165 du 26-12-17	Sect -, bloc 03 ; Piles 3 et 17 ; Sup : 735,51m²	MOSSAKA (QUARTIER MOTENDI ZONE 2)	CUVETTE-CENTRALE	EBOUKA BABACKAS Ingrid Olga Ghislaine
42	15842 du 23-12-16	Sect P10, bloc 164 ; Pile 2 ; Sup : 181,40m²	115, RUE MALIMA	5-BZV	S.C.I TSAMAS
43	15835 du 23-12-16	Sect P7, bloc 77 ; Pile 12 ; Sup : 271,89m²	816, RUE LOUOLO	4-BZV	NGAKOSSO Sanne Emiliana
44	15839 du 23-12-16	Sect P11, bloc 66 ; Pile 1 ; Sup : 369,42m²	1245, AVENUE DES TROIS MARTYRS	5-BZV	S.C.I TSAMAS
45	6966 du 26-12-12	Sect -, bloc - ; Piles 1 à 10 ; Sup : 20.000,00m² soit 2ha00a	QUARTIER NDIBOU TERRE INTALI	POOL	ONDAYE Jean Baptiste
46	16900 du 28-09-17	Sect -, bloc - ; Pile 1 Domaine ; Sup : 70.000,00m² soit 7ha	VILLAGE MINGALI BAMBOU	POOL	TSOWELA Claudio
47	17133 du 18-12-17	Sect P14, bloc 265 ; Pile 8 ; Sup : 219,15m²	RUE INTSINI (QUARTIER MIKALOU)	5-BZV	S.C.I MONTE CRISTO

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 4 Janvier 2018
L'Inspecteur Divisionnaire,
Claudio TSWOWELA

Session inaugurale du comité de direction de l'hôpital général A. Sicé Améliorer la qualité des soins et services

L'Hôpital général Adolph Sicé a tenu le 22 décembre 2017, à Pointe-Noire, sous la présidence du Pr. Richard Bileckot, président du comité de direction, les travaux de sa première session inaugurale. C'était en présence de Jean Raoul Chocolat, directeur général, et d'Honorine Kitsoukou Nzikou, représentante de la présidence de la République

L'hôpital général A. Sicé est confronté à des difficultés de toutes sortes, à commencer par son étendue pavillonnaire sur plus de 7 hectares. L'encombrement des services d'hospitalisation, la vétusté des bâtiments datant des années 30, des réseaux d'adduction d'eau et d'électricité; les limites du plateau technique ne permettant pas une offre diagnostique et thérapeutique suffisante et de qualité; les faibles allocations de l'Etat en terme de budget de fonctionnement lesquelles ne permettent pas une offre adaptée à la demande - la capacité d'hébergement n'étant que de 600 lits -, l'insuffisance de ressources humaines (1173 agents), pour 21 services cliniques et médico techniques que compte cet hôpital sont autant d'autres problèmes qu'affronte l'institution.

Après examen de tous ces problèmes, la quarantaine de délégués à cette session a adopté plusieurs recommandations: mettre en place un comité de trésorerie; assurer la régularité de la conciliation entre la recette hospitalière, la délégation du

contrôle budgétaire et la direction économique et financière; mettre en place des conseils de gestion de service, la direction de la logistique et du patrimoine; formaliser le dialogue social par une réunion mensuelle; participer aux activités de santé publique avec l'équipe cadre du district sanitaire et avec le département sanitaire; mettre en place une pharmacie hospi-



Les participants à la session inaugurale.

talière et former les prescripteurs à l'usage des médicaments génériques; assurer le financement communautaire et solidaire des programmes des gratuits.



Une vue de l'hôpital Adolphe Sicé.

Ils ont suggéré également des plaidoyers, dont un sur les équipements prioritaires de l'hôpital et, un autre auprès du Conseil

et financier; le programme des investissements paritaires, le plan d'embauche et de licenciement, tout comme le plan d'action opérationnel 2018. En accord avec le comité de direction, ils ont demandé la nomenclature et la tarification des actes. Quant au projet de budget exercice 2018 de l'hôpital, il sera examiné lors d'une réunion extraordinaire.

Equateur Denis NGUIMBI

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

Festivités de fin d'année

Des jouets pour les enfants des militaires et gendarmes blessés ou décédés

Le traditionnel Arbre de Noël organisé par le ministère de la Défense nationale, qui a lieu le 24 décembre de chaque année au Mess des officiers, à Brazzaville, a été dédié cette année aux enfants orphelins des militaires et gendarmes décédés lors d'opérations, parfois dans des conditions tragiques et brutales, et à ceux des militaires et gendarmes blessés en plein accomplissement de missions. Cette cérémonie s'est déroulée sous les auspices d'Eugène Alain Yves Aignon Mpara, commissaire en chef de première classe, directeur général de l'administration et des finances au ministère de la Défense.



Une scène de la remise des jouets aux enfants.

Pour cette année, des enfants issus de 75 familles ont été pris en compte. Ils ont reçu des kits constitués des jeux éducatifs et récréatifs, pour leur permettre de se structurer et de se socialiser. Une façon de les aider à s'épanouir. Pour Aignon Mpara, cette fête est le fruit de la volonté politique du ministre de la défense nationale, Charles Richard Mondjo qui a fait de la condition militaire une priorité pleinement assurée par le commandement. «Le soutien social proposé aux familles des militaires et gendarmes projetés en opérations participe pleinement à la capacité opérationnelle. Nous sommes conscients des contraintes budgétaires stricts qui pèsent sur l'ensemble des ministères, mais le devoir contraint le militaire d'aller au front et d'assumer ses missions régaliennes quelque soit le temps où l'état de la nation, car la paix et le développement sont à ce prix», a-t-il souligné.

La famille du militaire confrontée à l'absence d'un être cher, a-t-il poursuivi, vit une situation particulièrement difficile. Elle est soutenue et épaulée tant soit peu lorsqu'elle en manifeste le besoin. C'est pourquoi, nous avons invité ces enfants ce matin, pour qu'ils retrouvent la joie de vivre et le bonheur que chaque enfant a le droit de ressentir à l'approche de cette fête mythique qui est Noël.

«La fête de Noël en dehors des cadeaux, nous amène avant tout au rassemblement familial très symbolique. Des enfants issus des différentes couches sociales sont là ensemble, main dans la main; c'est de cela que nous rêvions pour notre pays», a-t-il conclu.

Signalons que cette cérémonie a été rehaussée de la présence du commissaire-colonel Serge Alain Mboundou Nzambi, directeur de la fonction militaire et de l'action sociale, du colonel Gisèle Magnoungou Dello, conseillère à l'action sociale du ministre de la défense nationale, du colonel Norbert Ekouya Ngatsé, major de garnison de Brazzaville, notamment.

Alain-Patrick MASSAMBA



Bureau Régional de l'Afrique

AVIS DE VACANCE DE POSTE N° 1704380

Le Bureau Régional de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a le plaisir d'informer le public de la vacance du poste ci-après au sein de son Programme en charge des urgences sanitaires (WHE Programme):

ASSISTANT CHARGE DES ACHATS

Type de contrat: Contrat d'Accord de Services Spéciaux (SSA)

Durée du contrat: Six (06) mois

Grade: GS.05 du barème du système des Nations Unies

Lieu d'affectation: Brazzaville, Congo

Date de publication: 27 Décembre 2017

Date de clôture des candidatures: 12 janvier 2018

I - PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de l'Administrateur en charge des opérations d'urgences:

1. Recevoir et examiner les requêtes des Programmes avant transmission à l'Administrateur;
2. Regrouper et compiler les achats et demander les Devis auprès de l'unité en charge des achats (PSS);
3. Compiler et analyser les propositions reçues, sélectionner les Devis et transmission à l'Administrateur;
4. Interagir avec l'équipe Finance pour s'assurer de la disponibilité des fonds avant toute action;
5. Initier et soumettre les réquisitions relatives aux bons de commande (PO) dans le système intégré de gestion administrative GSM, faire le suivi auprès de l'unité en charge des achats (PSS) ou au niveau du Centre Mondial des Services (GSC) tout en vérifiant la conformité des documents et des factures reçues;
6. Vérifier et Suivre les stocks commandés; vérifier les niveaux des stocks de biens afin d'éviter les ruptures. Effectuer la mise à jour des Fiches de Stock.
7. Assurer la distribution du matériel auprès du staff; assurer le retour du matériel au magasin.

8. vérifier et suivre l'Inventaire des Biens et matériel du département;

9. Faire le suivi des Encumbrances auprès de l'équipe des Finances;

10. Et toute autre tâche pour les besoins du département.

II - PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUIS

Formation Essentiel

Cycle secondaire complet plus une formation dans le domaine de l'administration générale ou comptabilité, avec un accent sur les pratiques, théories et procédures en matière d'achats et de voyages.

Souhaitable

Diplôme universitaire en gestion ou Logistique

Expérience

Essentiel: Au moins 5 ans d'expérience à des postes administratifs. Bonne connaissance des règles, règlements, procédures et pratiques qui s'appliquent aux tâches liées aux acquisitions de biens et services.

Souhaitable: Une expérience dans d'autres domaines tels que la gestion de programme ou Logistique sera un atout. Une expérience au sein du système des Nations Unies sera un atout.

La connaissance de l'utilisation de systèmes ERP basés sur Oracle ou autres logiciels de planification des ressources institutionnelles, maîtrise du logiciel Excel constitue également un atout.

Aptitudes et compétences

Le poste requiert des connaissances actualisées de tous les changements survenus dans les modes opératoires normalisés (SOPs). Le/la titulaire doit également être doté(e) de connaissances en informatique conformes aux normes de l'Organisation, acquises par l'autoformation ou dans le tas, y compris en ce qui concerne le Système mondial de gestion (GSM). La connaissance des règles, règlements et pratiques de l'OMS serait un atout.

Connaissance des langues:

Parfaite maîtrise du français et connaissance de travail de l'anglais sont requises pour cette fonction.

Tous les candidats sont invités à postuler en ligne dès que possible après la publication et bien avant la date limite indiquée dans l'avis de vacance N° 1704380 à l'adresse: <https://ti-int.vcdp.who.int/careersection/ex/jobdetail.ftl?job=1704380&tz=GMT%2B00%3A00>. Le système fournit les instructions pour les procédures de candidatures en ligne. Prière de noter qu'aucun dossier papier ne sera accepté.

- Poste local ouvert uniquement aux candidats de nationalité Congolaise
- Les candidatures féminines sont fortement encouragées
- Seuls les candidats dont les dossiers sont retenus seront contactés

LE BUREAU DE L'OMS EST UN ESPACE NON FUMEUR

Célébration de la Journée mondiale du Braille

Pour une vulgarisation de cette écriture au Congo

La Journée mondiale du Braille a été commémorée le 4 janvier 2018 à travers plusieurs pays du monde. A Brazzaville, l'ONG Viens et Vois a, dans le dynamisme qui la caractérise, organisé une cérémonie modeste à son siège, situé dans le premier arrondissement Makélékélé.

Les participants ont suivi trois communications portant essentiellement sur les aspects suivants: «Rappel sur la problématique du handicap visuel»; «L'importance de l'écriture Braille» et «Le niveau d'avancement des travaux de l'école inclusive de Kintélé», une œuvre de l'ONG Viens et Vois dont les travaux sont arrivés au dallage du rez-de-chaussée. Cette initiative, a fait savoir Dieu-donné Mbimi, vice-président de l'ONG Viens et Vois, permet d'attirer l'attention du public et des médias, grâce auxquels des milliers de personnes aveugles partout dans le monde peuvent accéder à l'information et communiquer. «Cette journée a été instituée pour faire connaître l'écriture Braille dans le monde et au Congo, notre pays. Notre souci est celui de constater que le Braille n'est presque pas connu et bien vulgarisé au Congo. Dans certains milieux, il y a des individus qui ne savent pas que les aveugles vont à l'école. La vulgarisation de l'écriture du Braille doit être une action plus que jamais poursuivie, parce que l'alphabétisation Braille est mal connue du grand public», a-t-il souligné. «L'Institut national des aveugles du Congo (INAC), a-t-il poursuivi, l'unique centre de formation

des aveugles et malvoyants, est actuellement sous perfusion, parce qu'il y a un problème d'enseignants et de transport qui se pose. Nous lançons un SOS au Gouvernement et aux particuliers, afin qu'ils viennent en aide à cette école qui a formé un grand nombre des aveugles et malvoyants dans notre pays. Le Gouvernement fait face aux problèmes de formation des valides, pourquoi ne ferait-il pas autant pour les aveugles?».



Une vue des participants dans la salle.

idéale d'en savoir plus sur ce système d'écriture mis au point pour les personnes aveugles et



Photo de famille à la fin de la cérémonie.

L'écriture Braille est un système tactile en point saillant. Son inventeur est né le 4 janvier 1809 à Coupvray (France) et mort le 6 janvier 1852 à Paris. Après lui, le Braille a pris son ascension. Cette journée a été une occasion

malvoyantes. Le Braille est une écriture universelle utilisée dans toutes les langues tant pour les textes que pour les mathématiques, la musique et l'informatique. Il existe différentes sortes de Braille: le

Braille intégral, abrégé, mathématiques, informatique et musical. De nombreux objets ou appareils sont en Braille (montres, jeux de société, ascenseurs...). Les malvoyants aujourd'hui peuvent accéder à l'écriture et à la lecture grâce au système Braille. Actuellement, on trouve du Braille sur les boîtes de médicaments. Il y a aussi, par exemple, l'envoi et la réception du courrier gratuitement par les programmes depuis 1996, grâce à cette écriture. Dans certains pays, il existe des guichets en Braille. Dans le cadre de ses activités, l'ONG Viens et Vois a assuré l'alphabétisation en Braille des aveugles de Brazzaville, Pointe-Noire et Nkayi. La Journée mondiale du Braille a été instituée par l'Union mondiale des aveugles le 4 janvier 2001.

Alain-Patrick MASSAMBA

Roman

«Sarah, ma belle-cousine» présenté aux Ponténégrins

«Sarah, ma belle-cousine», un roman signé de l'écrivain et homme politique congolais Henri Djombo, a été présenté au public et hommes de lettres de Pointe-Noire le 22 décembre 2017, au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard.



Henri Djombo et Mukala Kadima Nzuji.

Mukala Kadima Nzuji, critique littéraire et professeur de littérature à l'Université Marien Nguouabi, a édifié l'auditoire sur le fait que le livre d'Henri Djombo n'est pas une pièce de théâtre, malgré l'abondance des dialogues, mais un roman-fiction.

«Sarah, ma belle-cousine» parle d'une scène du temps d'aujourd'hui. Elle se déroule sur deux principaux espaces: d'un côté l'Euroki, et de l'autre l'Africanie. L'histoire commence à l'Euroki, où Jules Nola, médecin immigré, vit depuis une vingtaine d'années. Il travaille dans une société où il a un poste de responsabilité. Malgré les avantages qu'il y trouve, Nola décide un bon matin de retourner en Africanie. Son épouse, Maria, une Blanche, s'est opposée à ce projet. Malgré cette opposition, Jules Nola rejoint son pays natal. De l'aéroport jusqu'à la maison de son cousin, Bonni, ne rencontre que des tracasseries: passeport jugé faux par les policiers; il fallait à chaque barrière donner les dessous de table. Nola arrache des autorités locales le projet d'ouvrir une polyclinique. Dépourvu de moyens financiers, il frappe à toutes les banques pour avoir un crédit, mais en vain. Jules Nola est découragé parce qu'il n'obtient rien pour réaliser son rêve. Sur le plan intime, Jules Nola fait face à un personnage assez singulier, Sarah. L'épouse de son cousin ne supporte pas sa présence dans leur foyer. Et toutes ses demandes de financement contrecarrées par la belle-cousine qui va voir les mêmes personnes, les corrompt pour que le projet ne puisse pas aboutir. C'est quand Sarah meurt que les portes du bonheur de Nola vont s'ouvrir. Au finish, Nola a compris que c'est Sarah qui était son porte-malheur. Grâce à l'appui de son ancien professeur, il finit par occuper des postes de responsabilité importants dans son pays. Voilà qui justifie le titre de ce roman de 192 pages, le sixième d'Henri Djombo, coédité par LC Editions et les Editions Hémar, paru en 2016.

Equateur Denis NGUIMBI

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORTS»

En sigle «SAT-SARL»

Société à Responsabilité Limitée

Au capital social de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social: Avenue Marien NGOUABI, Rond-point d'Avoum
Arrondissement 1 Emery Patrice LUMUMBA, Boîte postale: 4293
RCCM/CG/PNR 10 B 1356
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

REDUCTION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la «SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORTS», en sigle «SAT-SARL», reçu par le Notaire soussigné en date du 11 décembre 2017, enregistré à Pointe-Noire à la même date, folio 222/14, n° 9522; il a été décidé de la réduction de l'objet social de la société.

En conséquence de cette résolution, l'article 2 des statuts est désormais modifié ainsi qu'il suit: «Article 2: Objet social

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Le Transit, commissionnaire en douane, releveur, manutentionnaire et consignataire;

- Le transport national et international;
- Et, généralement, toutes opérations ou activités, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes». Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 12 décembre 2017, sous le n° 17 DA 1497, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire,
le 19 décembre 2017

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

ANNONCE LEGALE

Office Notarial Maître Raymond ASSAH

Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée de l'Ecole Africaine de Développement (EAD) boîte postale: 5005, Téléphones: (242) 05.553.15.07/06.675.15.15
E-mail: etudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

LA SOCIETE «LE BON CHOIX» S.A.R.L.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital social de Francs CFA: UN MILLION (1.000.000)
Siège social: Avenue Marien NGOUABI, parcelle N°8, face à l'Institut Polytechnique quartier OCH, Arrondissement N° 1 E.P. LUMUMBA, à Pointe-Noire, République du Congo.

R.C.C.M Pointe-Noire N° R.C.C.M CG/PNR/17 B 245

Suivant acte sous seing privé reçu aux rangs de ses minutes, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, titulaire d'un office, de résidence à Pointe-Noire, portant «procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société «LE BON CHOIX» S.A.R.L. et en date à Pointe-Noire du vingt mars deux mil dix-sept, et d'un acte reçu par ledit Notaire en date à Pointe-Noire du vingt mars deux mil dix-sept, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales, une Société à Responsabilité Limitée, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf années dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le 25 avril 2017, sous le numéro 421 Folio 076/2 et ayant pour principal objet social:

port, l'achat, la vente et la distribution de toutes marchandises, de tous produits, de matériels de quincaillerie, d'électricité, de plomberie et tous matériaux de construction, etc.

2° - et la représentation de sociétés étrangères ayant un objet similaire. Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 13 juin 2017, sous le numéro R.C.C.M. CG/PNR/17 B 245, cette société a pour gérante associée, Madame Batoul SAFIEDDINE, épouse Abbas KAMAREDDINE, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, de nationalité libanaise, née le dix-sept février mil neuf cent quatre-vingt-deux à Kuwait au Liban, titulaire d'un passeport délivré au Liban, le 1er août 2012, sous le numéro RL 2326645.

1°- Le commerce, l'import-ex-

Pour avis

Prélude au CHAN-Maroc 2018

Des promesses pour booster les Diables-Rouges

Les Diables-Rouges locaux ont sacrifié à la tradition précédant le départ pour une grande compétition internationale. Jeudi 4 janvier dernier, ils ont reçu les encouragements du Premier ministre Clément Mouamba qui les a investis d'une mission et d'une responsabilité: bien défendre le drapeau national au Maroc. Et s'ils arrivent à porter haut l'étendard du pays, de bonnes choses les attendent. Promesse de Chef du Gouvernement.

Le Premier ministre recevait les Diables-Rouges locaux la veille de leur envol à destination de Rabat, au Maroc, pour entamer leur dernier stage de préparation avec à la clé

leurs pays respectifs. Présentant aux joueurs le drapeau national planté dans le hall de la Primature, Clément Mouamba a déclaré: «Ce drapeau de la République, nous avons tous l'obligation de l'honorer tout le temps par tous nos actes privés, individuels et collectifs. Maintenant que vous allez en combat décisif en début d'année, je crois que tous les Congolais attendent simplement que vous nous amener des bons résultats. Donc, à ce stade je ne peux que vous encourager, vous féliciter pour que dans quelques jours, au retour du Maroc, vous revenez avec le trophée que nous attendons, pour bien montrer que nous

bénédiction» et «l'onction» de tout le pays, pour porter haut l'étendard national.

Où en est l'équipe?

C'est une lourde tâche de faire honneur à son pays. Mais, les Diables-Rouges ont-ils eu une préparation sérieuse? Maints observateurs en doutent, parce qu'ils ont été sevrés de tests faute d'argent pour en négocier, excepté les deux matches disputés à Cotonou (contre le Bénin A) et à Lomé (face à l'Etoile Filante). Ils minimisent et tournent en dérision les quelques matches livrés contre des formations locales sans conviction. Ces équipes ne sauraient objectivement remplacer les sélections nationales plus aguerries. Cela a poussé des journalistes à s'interroger, à broder, à réveiller tous ceux qui bourdonnent autour du "Onze national" local. Mais suffit-il seulement d'agiter, même avec une sincérité éprouvée le spectre d'une débâcle pour que tout se fasse comme par enchantement pour que les caisses de l'Etat qui aurait dû financer l'opération, se remplissent de pièces d'or?

G.-S.M.



Le Premier ministre s'adressant aux Diables-Rouges locaux

un dernier match test face à l'Ouganda, avant d'entrer de plain-pied dans le Championnat d'Afrique des nations (CHAN). C'est au Maroc justement où se déroulera du 13 janvier au 4 février cette compétition réservée aux joueurs évoluant dans les championnats nationaux de

allons démarrer l'année 2018 sur de très bonnes bases». Pour conclure, il annoncé que l'Etat fera tout pour les soutenir. Une belle façon de booster ces Diables-Rouges. Chaque joueur et membre a serré la main du Premier ministre; question de recevoir «la

L'Egyptien Mohamed Salah a remporté jeudi 4 janvier à Accra, son premier titre de meilleur joueur africain de l'année remis par la CAF.

Vie des associations

Naissance de "Brazza Vétérans Basket-ball"



Quelques géniteurs de Brazza Vétérans Basket-ball

Le Congo est riche en associations de toutes sortes. Chacune tient cependant à sa spécificité. C'est le cas, entre autres, de Brazza Vétérans Basket-ball qui a été porté sur les fonts baptismaux le week-end dernier à Brazzaville. Un groupe d'anciens du basket-ball a initié il y a quelques semaines une réunion amicale. Cette honorable assemblée a applaudi l'initiative de constitution d'une association des anciens du basket et a accordé sa confiance à un groupe restreint pour accomplir les procédures de constitution. L'assemblée générale constitutive a pu se tenir samedi 6 janvier 2018 au Gymnase Michel D'Ornano avec la participation d'une quarantaine de personnes. A l'issue de celle-ci et après de débats houleux pour l'adoption des statuts, du règlement intérieur et de la charte de bonne conduite, est née officiellement l'association que les membres ont dénommée à l'unanimité "Brazza Vétérans Basket-ball" avec un bureau régulièrement élu. Fort de huit personnes, il est dirigé par Antoine Moukili,

un ancien basketteur et dirigeant d'Inter Club de Brazzaville. L'association Brazza Vétérans Basket-ball s'adresse à celles et ceux qui ont eu à porter le maillot d'une équipe de basket-ball: anciens joueurs, arbitres, entraîneurs, officiels technique de marque (OTM), dirigeants, âgés de 35 ans et plus et de toutes nationalités. L'association nourrit, rappellent ses géniteurs à souhait, une ambition toute particulière: faire vivre la mémoire du basket-ball congolais dans une dynamique intergénérationnelle par différentes activités et initiatives et par tous les moyens de communication. Aussi se propose-t-elle, entre autres, de créer des liens d'amitié, de solidarité, d'entraide entre ses membres et d'organiser des manifestations sportives et festives; d'accompagner tout projet porteur des valeurs et des principes de l'association, et contribuer ainsi à la promotion du basket-ball d'élite; d'organiser des déplacements lors des compétitions importantes (tournois, rencontres internationales); de contribuer à l'écriture de l'histoire

du basket-ball congolais, etc. Un programme ambitieux et alléchant. Or, il faut justement des ressources pour le réaliser, talon d'Achille semble-t-il de maintes associations. De ce point de vue chaque membre est astreint à l'obligation de s'acquitter du droit d'adhésion et des cotisations statutaires. L'association Brazza vétérans basket-ball est affiliée à la Fédération congolaise de basket-ball et s'engage à se conformer aux lois et règlements de la République. Bon vent à Brazza Vétérans Basket-ball!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Le bureau élu est composé de:
Président: Antoine Moukili.
Vice-président: Claude Koulléngana.
Secrétaire général: Bruno Isaac Bambi Bidel.
Secrétaire général adjoint: Rock Koutangoua "Mara".
Trésorier général: Rock Backat.
Trésorière générale adjointe: Clémence Moukengue Mampembé "Clem".
Membre: Floriane Zingoula.
Capitaine général: Bernadin Bongo.

Etude de Maître Brislain KOUTOU

Notaire

Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du Café de Paris, marché Plateau centre-ville, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

INSERTION LEGALE

FERME AUBERGE DE BOETIE

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de F. CFA UN MILLION
Village BOETIE LOANGO
Téléphone: (+242) 05 529 71 01 - B.P.: 90
RCCM N°CG/PNR/17 B 517/Pointe- Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislain KOUTOU, Notaire, le 18 octobre 2017, dûment enregistré le 10 décembre 2017, sous le folio 227/13, n° 8664, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays
- Elevage (aviculture, porciculture, pisciculture, ovins, caprins, bovins);
- Agriculture (arboriculture, culture vivrière);
- Maisons d'accueil.
Et, généralement, toutes opéra-

tions financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;
Dénomination sociale: «FERME AUBERGE DE BOETIE»;
Adresse: Village BOETIE LOANGO, Téléphone: (+242) 05 529 71 01, B.P.: 90, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO;
Administration: la Gérance est assurée par Monsieur Henri André FAUCON, pour une durée indéterminée;
RCCM: elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/17 B 517.

Pour avis,
Le Notaire.

ANNONCE LEGALE

Office Notarial Maître Raymond ASSAH

Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée de l'Ecole Africaine de Développement (EAD), Boîte postale: 5005, Téléphones: (242) 05.553.15.07/06.675.15.15
E-mail: etudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

LA SOCIETE «AFRI-TRADING CONGO» S.A.R.L,
en sigle «A-TCO» S.A.R.L
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital social de Francs CFA: UN MILLION (1.000.000)
Siège social: 34, rue de MAVINGA, quartier Jane VIALLE, proche du Marché central, Boîte postale: 2236, Arrondissement N° 1 E.P. LUMUMBA à Pointe-Noire, République du Congo.
R.C.C.M. Pointe-Noire N° R.C.C.M CG/PNR/17 B 423

Suivant acte sous seing privé reçu aux rangs de ses minutes, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, titulaire d'un office, de résidence à Pointe-Noire, portant «procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société «AFRI-TRADING CONGO» S.A.R.L., en sigle «A-TCO» SARL et en date à Pointe-Noire du douze octobre deux mil dix-sept, et d'un acte reçu par ledit Notaire en date à Pointe-Noire du vingt octobre deux mil dix-sept, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales, une Société à Responsabilité Limitée, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf années dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le 30 octobre 2017, sous le numéro 0705, Folio 0205/10 et ayant pour principal objet social:
1°- Le commerce, import, achat, vente et distribution de toutes

marchandises, de tous produits, notamment les produits alimentaires, les produits congelés et surgelés, les produits cosmétiques et de nettoyage, etc.;
2°- La logistique et le transport de marchandises;
3°- La représentation de sociétés étrangères ayant un objet similaire. Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 20 octobre 2017, sous le numéro RCCM CG/PNR/17 B 423, cette société a pour gérant Monsieur Alpha Dieydi WAGUE, de nationalité sénégalaise, né le quatre avril mil neuf cent soixante-dix-huit à BOKIDI AWE, au Sénégal, titulaire d'un passeport délivré à Dakar, le 19 novembre 2013, sous le numéro A01108726, demeurant à Pointe-Noire, quartier Marché central.

Pour avis

Le Groupe BGFIBank
ET L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS
VOUS SOUHAITENT LEURS
MEILLEURS VOEUX.



Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Équatoriale -
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé et Príncipe - Sénégal

www.groupebgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Etude de Maître Brislain KOUTOU

Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du Café de Paris,
marché Plateau centre-ville,
Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

**INSERTION LEGALE
AFRIC CONSTRUCTION CONGO**

«A2C»

Société A Responsabilité Limitée au capital de F. CFA UN MILLION
Arrondissement n°1 E.P.LUMUMBA, quartier centre-ville
Téléphone: (+242) 06 635 20 29/06 666 48 54
B.P.:8049
RCCM N°CG/PNR/17 B 396
Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislain KOUTOU, Notaire, le 26 juillet 2017, dûment enregistré le 12 septembre 2017, sous le folio 165/21, n° 6615, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:

- L'exercice libéral de la profession d'ingénieur d'études ou de maître d'oeuvre dans le bâtiment et travaux publics, le cas échéant, des autres professions représentées en son sein;

- La profession de constructeur en entreprise générale ou en contractant général pour tous travaux de construction;

- La prise de participation dans toutes les sociétés ou dans tous groupements au Congo ayant pour

objet similaire ou de nature à développer les affaires sociales;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

Dénomination sociale: «AFRIC CONSTRUCTION CONGO», en sigle «A2C»;

Adresse: Arrondissement N°1 E.P.LUMUMBA, quartier centre-ville, Téléphone: 06 635 20 29/06 666 48 54, B.P.: 8049, Pointe-Noire - REPUBLIQUE DU CONGO;

Administration: la Gérance est assurée par Monsieur Jean Charles Marc Claude CHANCEAU, pour une durée de trois (03) ans renouvelables;

RCCM: elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/17 B 396.

Pour avis,

Maître Brislain KOUTOU

Etude de Maître Brislain KOUTOU

Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du Café de Paris,
marché Plateau centre-ville,
Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

**INSERTION LEGALE
LIMA TRAVEL AGENCY**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de F. CFA UN MILLION
Avenue Bitélika NDOMBI, quartier Aéroport
Téléphone: (+242) 05 591 01 01/05 591 01 00
RCCM N° CG/PNR/17 B 480
Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislain KOUTOU, Notaire, le 31 octobre 2017, dûment enregistré le 09 novembre 2017, sous le folio 212/1, n° 887, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays :

- Assistance et accueil voyage;
- Vente de billets de voyage;
- Courtage;
- Vente produits alimentaires et cosmétiques.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement

ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

Dénomination sociale: «LIMA TRAVEL AGENCY»;

Adresse: Avenue Bitélika NDOMBI, quartier aéroport, Téléphone: 05 591 01 01/05 591 01 00, Pointe-Noire - REPUBLIQUE DU CONGO ;

Administration: la Gérance est assurée par Monsieur Arnel Juvenal LAJUVE LENGOU, pour une durée indéterminée ;

RCCM: elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/17 B 480.

Pour avis,

Le Notaire,

Maître Brislain KOUTOU.

Etude de Maître Brislain KOUTOU

Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du café de Paris,
marché plateau centre-ville,
Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

**INSERTION LEGALE
SOCIETE DE TRAITEMENT, DE RECYCLAGE ET D'INCINERATION
DU CONGO**

«SOTRAFINC.INC.»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de F. CFA CINQ MILLIONS
Quartier Tchimbamba, derrière le cimetière
Téléphone: (+242) 06 857 37 90
RCCM N° CG/PNR/17 B 472
Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislain KOUTOU, Notaire, le 03 novembre 2017, dûment enregistré le 17 novembre 2017, sous le folio 208/47, n° 8155, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:

- Collecte, traitement, recyclage et incinération de tous types de déchets;
- Travaux maritimes;
- Prestation de services;
- Import-export;
- Récupération des huiles usées;
- Nettoyage et dégazage des tanks
- Assainissement;
- Dépollution des sites;
- Nettoyage à très haute pression;
- Travaux d'enfouissement;
- Traitement et incinération des boues de forage;
- Tous travaux d'environnement;
- Maintenance et fourniture des chaudières.

Et, généralement, toutes opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

Dénomination sociale: SOCIETE DE TRAITEMENT, DE RECYCLAGE ET D'INCINERATION DU CONGO, en sigle «SOTRAFINC.INC.»;

Adresse: Quartier Tchimbamba, derrière le cimetière, Téléphone: (+242) 06 857 31 90, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO;

Capital social: le capital social est de CINQ MILLIONS DE F. CFA, divisé en CENT parts sociales d'une valeur nominale de CINQUANTE MILLE F. CFA chacune, toutes attribuées à l'associé unique;

Administration: la Gérance est assurée par Monsieur Oscar POUNEPE YOTI, pour une durée indéterminée;

RCCM: elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/17 B 472.

Pour avis,

Le Notaire,

Maître Brislain KOUTOU.

**CABINET DE GESTION ET DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT
ALLIANCE CONSEIL SARL**

Comptabilité-Audit-Fiscalité-Finance-Informatique-Formation
78, rue Bouzala, Ouénzé, Croisement Bouéta Mbongo-Itoumbi
Tél.: 01 654 54 25/06 561 39 03/05 085 96 39
RCCM CG/BZV/17 B 7081 - NIU: 2017110000522109
E-mail: cgallianceconseil@gmail.com

SEMINAIRE DE FORMATION

Le Cabinet de Gestion et de Conseil en Investissement - Alliance Conseil organise, à Brazzaville, des séminaires de formation portant sur le SYSCO-HADA révisé selon le calendrier suivant:

N°	Thèmes	Dates
1	Les Mécaniques transitoires au SYSCO-HADA révisé	Du 16 au 17 janvier 2018
2	Comptabilité et Analyse financière avec le SYSCO-HADA révisé	Du 18 au 19 janvier 2018
3	Élaboration des états financiers avec le SYSCO-HADA révisé	Du 23 au 24 janvier 2018

N.B.:

- Chaque participant a droit de choisir un thème parmi les trois ou peut opter pour les 3 thèmes, selon le besoin.
- Le nombre de place est limité.

Pour plus de renseignement ou information, contacter:

Tél.: 06 561 39 03 - 05 085 96 39 - 05 075 90 63

E-mail: cgallianceconseil@gmail.com

Adresse: 78, rue Bouzala, Ouénzé, Croisement Bouéta Mbongo - Itoumbi


BUROTOP IRIS

ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056